

résister

construire

transformer

Fédération des femmes du Québec

Cahier préparatoire au congrès d'orientation

27 au 29 mars 2015

Note aux lectrices : Ce cahier présente des questionnements et des hypothèses de travail soumises aux membres de la FFQ en vue du congrès. C'est donc un document de réflexion et les propos qu'il contient ne peuvent être considérés comme la position officielle de la FFQ.



Fédération des femmes du Québec

Crédits

Rédaction

Les membres du Comité congrès : Martine Éloy, Élisabeth Germain, Anahi Morales Hudon, Julie Gingras, Julie Leclerc, Alexa Conradi

Autres participantes à divers moments

Mélanie Sarazin, Catherine de Guise, France Lavigne, Claudine Paillé

Correction et édition

Louise Desmarais, Martine Éloy, Julie Gingras, Sylvie St-Amand, Élisabeth Germain

Mise en page

Cybel Richer-Boivin

Comités et instances consultés

Collectif régional Léa-Roback
Comité femmes immigrantes et racisées
Comité femmes aînées
Comité femmes et mondialisation
Conseil d'administration
Équipe de travail

Adopté par le conseil d'administration
11 décembre 2014

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
AVANT-PROPOS.....	5
SECTION 1: INTRODUCTION	6
ORGANISATION DU DOCUMENT.....	6
DATES IMPORTANTES.....	6
PROCESSUS DE GESTION DES AMENDEMENTS ET NOUVELLES PROPOSITIONS	7
ET APRÈS LE CONGRÈS, QUE SE PASSERA-T-IL?	7
SECTION 2: LA FFQ COMME AGENTE DE CHANGEMENT	7
UN CONTEXTE POLITIQUE COMPLIQUÉ	8
UN CHANGEMENT D'APPROCHE À LA FFQ?	9
PROPOSITION.....	10
FONDEMENT DE L'ACTION DE LA FFQ.....	11
ÉLARGIR LES SPHÈRES D'ACTION ET DE STRATÉGIES.....	11
PROPOSITIONS	12
LA SOLIDARITÉ FÉMINISTE	12
PROPOSITION	12
POUR UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE	13
PROPOSITION	15
LES ALLIANCES.....	15
PROPOSITION	15
PROPOSITION	16
SECTION 3: MISSION ET DÉCLARATION DE PRINCIPES.....	16
MISSION	17
PROPOSITION.....	17
Le conseil d'administration propose :	17
DÉCLARATION DE PRINCIPES	17
PROPOSITION	17
SECTION 4: LES CHAMPS D'ACTION	18
DE NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE	19
CHAMP D'ACTION: FÉMINISME, INTERSECTIONNALITÉ ET SOLIDARITÉ.....	19
LES PROBLÈMES	19
PROPOSITION	22
CHAMP D'ACTION : FÉMINISME, BIEN-VIVRE ET ÉCOLOGIE.....	23
LES PROBLÈMES	24

VISION PROPOSÉE : POUR UNE ÉCONOMIE DU BIEN VIVRE.....	26
PROPOSITION.....	29
CHAMP D’ACTION : FÉMINISME, CITOYENNETÉ ET PRISE DE PAROLE.....	30
LES PROBLÈMES.....	31
VISION PROPOSÉE : POUR UNE CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE, JUSTE ET ÉGALITAIRE	34
PROPOSITION.....	36
CHAMP D’ACTION : FÉMINISME, CORPS, IMAGE ET GENRE	37
LES PROBLÈMES.....	37
VISION PROPOSÉE : POUR L’ÉPANOUISSEMENT ET LA LIBERTÉ DES FEMMES	41
CONCLUSION SUR LES CHAMPS D’ACTION	44
DONNER PLUS DE PLACE AUX MEMBRES ET RECONNAÎTRE SES LIMITES.....	44
UN CHANGEMENT DE RÔLE POUR LA FFQ.....	44
PROPOSITIONS	45
SECTION 5 : VIE ASSOCIATIVE ET STRUCTURE DÉMOCRATIQUE DE LA FFQ.....	45
ÉTAT DE SITUATION	45
LE COMITÉ DES FEMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES.....	46
LE COMITÉ FEMMES ET MONDIALISATION	46
LE COMITÉ FEMMES AÎNÉES	47
LES COLLECTIFS RÉGIONAUX.....	48
DES PROBLÈMES DANS LA VIE ASSOCIATIVE	49
OBJECTIFS PROPOSÉS.....	50
PROPOSITIONS	50
COMITÉS.....	51
COLLECTIFS.....	51
CAUCUS.....	52
CONSEIL D’ADMINISTRATION ET EXÉCUTIF.....	52
ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS ÉMANANT DES ÉTATS GÉNÉRAUX	54
ANNEXE 2 : ANCIENS TEXTES DE MISSION ET DÉCLARATION DE PRINCIPES	56
ANNEXE 3 : RAPPEL DES PROPOSITIONS	58

AVANT-PROPOS

C'est avec un immense bonheur que nous vous présentons le *Cahier préparatoire* au congrès d'orientation de la FFQ. Les réflexions et propositions de ce cahier sont le fruit d'un travail de longue haleine qui a commencé avec la tenue des États généraux de l'action et de l'analyse féministes.

En effet, lors de l'assemblée générale annuelle de 2010, les membres ont décidé de proposer au mouvement des femmes de tenir des états généraux sur l'analyse et l'action féministes. Pendant près de trois ans, les femmes et les groupes ayant répondu à l'appel ont fait le point sur des questions touchant la vision, les analyses, les orientations, les objectifs, les stratégies et les priorités d'action du mouvement. La démarche enclenchée avec le colloque de 2011 a culminé lors du Forum des États généraux tenu en novembre 2013 avec l'adoption d'un ensemble de propositions qui actualisent les théories, analyses, pratiques et actions du mouvement féministe. Elles ont proposé une vision d'avenir.

Qu'en fera la FFQ ? C'est la question qui est maintenant posée aux membres. Au printemps dernier, lors du précongrès, le conseil d'administration a proposé une première étape de réflexion qui visait essentiellement à faire le bilan des interventions de la FFQ depuis dix ans et à examiner comment les réflexions des États généraux peuvent interpeller la FFQ.

Maintenant, avec le dépôt du Cahier préparatoire en vue du congrès d'orientation, c'est au tour des membres de s'appropriier pleinement l'avenir en débattant de propositions qui guideront la FFQ pour la décennie à venir. Nous espérons ardemment avoir traduit en réflexions et en propositions la direction que vous souhaitez donner à votre Fédération.

Le conseil d'administration souhaite remercier les membres du comité congrès ainsi que l'équipe de travail qui ont su faire avancer les travaux et nous proposer une démarche si inspirante.

Avec vous, la Fédération des femmes du Québec continue à innover et à s'engager dans des luttes parfois controversées, comme elle l'a fait depuis 50 ans, et propose une vision renouvelée pour les années à venir!

Bonne lecture!

Le conseil d'administration

SECTION 1 : INTRODUCTION

ORGANISATION DU DOCUMENT

Le présent document est divisé en plusieurs sections.

La première section comprend l'introduction et la présentation des étapes entourant le congrès d'orientation, c'est-à-dire les dates importantes, le processus pour que les membres se prononcent sur les propositions, mais aussi pour qu'elles les enrichissent.

La deuxième section propose une vision du rôle et des stratégies de la FFQ. Cette partie du texte tente de répondre à la question : comment la FFQ voit-elle son rôle en tant qu'agente de changement dans la conjoncture actuelle?

La troisième section présente la mission et la déclaration de principes de la FFQ renouvelés en fonction des réflexions présentées dans la deuxième section.

La quatrième section présente quatre champs d'action en vue d'adapter les pratiques et les orientations de la FFQ pour tenir compte de l'évolution des luttes féministes qu'elle mène. Les quatre champs d'action proposés sont

- Féminisme, intersectionnalité et solidarité
- Féminisme, bien-vivre et écologie
- Féminisme, citoyenneté et prise de parole
- Féminisme, corps, image et genre

La cinquième section aborde la question de la vie associative et propose des moyens pour élargir la participation des militantes et actualiser la démocratie et les structures de la FFQ.

En **annexe**, on trouve les anciens textes de la mission de la FFQ et de sa déclaration de principes, ainsi qu'une synthèse des idées qui ressortent des États généraux.

Sur le site internet de la FFQ, on peut y trouver un glossaire pour faciliter la compréhension de certains termes.

DATES IMPORTANTES

Les propositions seront débattues lors du congrès d'orientation qui se tiendra du 27 au 29 mars 2015 à Montréal.

Les membres ont jusqu'au 24 février pour faire parvenir leurs amendements et nouvelles propositions à la FFQ (envoyer à info@ffq.qc.ca) afin qu'ils figurent dans le cahier de propositions qui sera envoyé le 20 mars 2015. Cependant, il sera aussi possible d'apporter des amendements et de nouvelles propositions sur place lors du congrès.

PROCESSUS DE GESTION DES AMENDEMENTS ET NOUVELLES PROPOSITIONS

Après examen des amendements et des nouvelles propositions reçus dans les délais prévus, le conseil d'administration (CA) pourra prendre différentes décisions.

S'il estime qu'un amendement est une amélioration à la proposition originale et qu'il n'entraîne pas de débats majeurs, le CA l'intégrera tout de suite à la proposition initiale. Les membres seront ainsi appelées à voter en congrès sur la proposition amendée.

Si le CA considère que l'amendement est sujet à débat, il ne l'inclura pas automatiquement et les membres seront appelées, en Congrès, à adopter ou rejeter l'amendement avant de se prononcer sur la proposition originale.

Si plusieurs amendements proposent grosso modo la même chose, un comité se chargera de rédiger une formulation qui en fait la synthèse de manière à éviter de se prononcer plusieurs fois sur la même idée.

La même démarche s'appliquera aux nouvelles propositions.

ET APRÈS LE CONGRÈS, QUE SE PASSERA-T-IL?

Les propositions touchant la structure et la vie associative de la FFQ serviront à guider le Comité statuts et règlements qui proposera les changements nécessaires à apporter lors de la prochaine assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu en septembre 2015.

Lors de cette assemblée générale, les membres détermineront aussi le mandat des comités responsables des nouveaux champs d'action et en éliront les responsables, qui auront l'occasion de façonner le nouveau plan d'action.

C'est aussi dans le cadre de cette AGA que les membres éliront une nouvelle présidente : elle aura le mandat d'incarner les nouvelles orientations adoptées au congrès.

SECTION 2 : LA FFQ COMME AGENTE DE CHANGEMENT

Hier comme aujourd'hui, la FFQ agit comme agente de transformation sociale pour que les femmes puissent vivre et s'épanouir en toute liberté, justice et égalité. Selon les époques et les enjeux, les approches et les priorités de la FFQ ont changé.

Par exemple, en 1992, à la suite du Forum pour un Québec féminin pluriel, la FFQ a adopté une approche qui l'a conduite à intervenir sur les enjeux touchant l'appauvrissement des femmes et à coordonner l'action collective d'une bonne partie du mouvement féministe dans cette lutte. C'est ainsi qu'elle lancera la marche Du pain et des roses et mettra sur pied la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté (aujourd'hui la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes).

En 2003, lors de son congrès d'orientation, sous l'influence de la solidarité internationale liée à la Marche mondiale des femmes, la FFQ a affiché plus clairement ses couleurs critiques en adoptant une déclaration de principes qui s'énonce ainsi :

À l'intérieur du mouvement des femmes, la FFQ s'inscrit dans le courant qui s'attaque aux systèmes d'oppression ou de domination que sont le patriarcat, le capitalisme, le racisme, l'impérialisme et l'hétéro-sexisme qui marginalisent et exploitent les femmes aux plans social, économique, culturel, politique et religieux, à l'échelle québécoise, canadienne et internationale.

C'est également à ce moment que l'approche intersectionnelle a été formalisée, même si on n'utilisait pas encore ce mot à l'époque. Le travail de la FFQ s'est orienté principalement autour de la lutte à la pauvreté, de la violence envers les femmes, des différentes formes de discrimination et de la mondialisation, soit des effets des systèmes d'oppression.

La présente section propose à la FFQ une vision et une approche pour l'époque actuelle. Elle tente de répondre à la question suivante : quelles approches permettent à la FFQ de mieux contribuer à la transformation sociale en 2015? Le CA s'est inspiré de ses propres expériences des dernières années, celle de la vie interne de la FFQ et des travaux des États généraux.

UN CONTEXTE POLITIQUE COMPLIQUÉ

Les femmes, les féministes et les groupes de femmes font face à des défis majeurs, car le pouvoir en place résiste de plus en plus aux changements qu'elles proposent. Plus encore, la FFQ est devant un agenda politique et économique, tant au Québec qu'au Canada et ailleurs dans le monde, qui non seulement freine les améliorations aux conditions de vie des femmes, mais contribue à les effriter.

Avec le démantèlement des programmes sociaux, des services publics et de la politique familiale, nous assistons au désengagement de l'État envers le droit des femmes à l'égalité. Force est de constater que la vie des femmes a empiré au cours des dernières années, malgré les avancées majeures qui avaient été faites. La promotion par les gouvernements d'une économie mondialisée, à la fois capitaliste, patriarcale et coloniale, conduit à la répression grandissante des groupes qui protestent contre les injustices et à la marginalisation accrue des femmes fragilisées par ces injustices. Pensons aux femmes itinérantes, à l'emprisonnement des femmes pour des crimes liés à la pauvreté, aux travailleuses au bas de l'échelle qui vivent beaucoup de précarité, aux femmes racisées qui sont discriminées sur le marché du travail, aux femmes vivant avec un handicap ou en perte d'autonomie qui subissent les coupes dans les soins.

L'État est censé garantir les droits des femmes en tant qu'institution signataire des conventions, déclarations et pactes internationaux. Mais force est de constater qu'il est lui-même porteur d'injustice. C'est ce que disent les femmes racisées, les femmes autochtones et les femmes dans l'industrie du sexe depuis des années. Aujourd'hui, ce sentiment est de plus en plus partagé par d'autres pans du mouvement car, dans sa phase actuelle, l'État n'assume pas, ou peu, ses responsabilités en matière de droits.

À bien des égards, les États appliquent une logique selon laquelle il appartient à chaque femme, individuellement, de veiller au respect de ses droits. Ils ne font pas le lien entre services publics, filet social et droits des femmes. La question du genre continue d'être absente des politiques de l'État malgré des années passées à revendiquer une analyse de leurs impacts sur les femmes. Par exemple, la Ministre qui a annoncé la fin de l'universalité du programme des services de garde

avoue ne pas avoir pensé à se questionner sur les impacts d'une telle décision sur les femmes. Ensuite, les femmes paient le prix de cette absence de questionnement.

UN CHANGEMENT D'APPROCHE À LA FFQ?

Historiquement, la FFQ a fondé son approche sur l'affirmation que les droits des femmes sont des droits humains. Dans cette perspective, l'État, en tant que garant des droits, est censé faire respecter les droits des femmes. C'est pourquoi la société civile, par ses revendications, s'adresse à l'État pour lui demander d'utiliser son pouvoir pour faire avancer les droits. C'est en pensant à cette approche que les membres ont adopté une plateforme politique qui énumère les droits des femmes. C'est également pourquoi la FFQ oriente l'essentiel de son travail autour du rôle de l'État.

Aujourd'hui, cette approche paraît insuffisante devant l'ampleur des attaques menées par les États eux-mêmes. À la place d'être un acteur relativement neutre qui gère les intérêts conflictuels entre les citoyen.nes et les entreprises (et autres acteurs), l'État s'est montré un meilleur ami des entreprises et de l'élite que de la majorité des femmes.

Que doit-on faire lorsque les gouvernements et les parlements qui sont censés protéger et faire respecter les droits des femmes refusent de jouer leur rôle?

Non seulement les États semblent faire abstraction des droits, mais les droits ne nous permettent pas vraiment de mettre fin aux systèmes d'oppression qui causent les injustices. Si une entreprise tolère le harcèlement sexuel, c'est l'entreprise qui est fautive. Mais en même temps, nous savons que cette entreprise n'est pas seule à tolérer le harcèlement sexuel. C'est pourquoi nous ne pouvons parler uniquement de droits individuels : en ne regardant que les droits, nous avons tendance à voir les problèmes d'une façon isolée plutôt que la manifestation d'un problème structurel. Nous ignorons alors l'oppression.

L'expérience de la FFQ témoigne du fait que l'atteinte aux droits des femmes est le résultat d'un ensemble de systèmes d'oppression (patriarcat, capitalisme, racisme, colonialisme, hétérosexisme, capacitisme) et non un accident de parcours.

Il ne suffit pas de dénoncer les moments où l'on porte atteinte aux droits des femmes. Il faut transformer les systèmes qui portent atteinte à leurs droits. Dans ce contexte, le CA suggère d'affirmer plus activement une vision globale du projet féministe de société à construire.

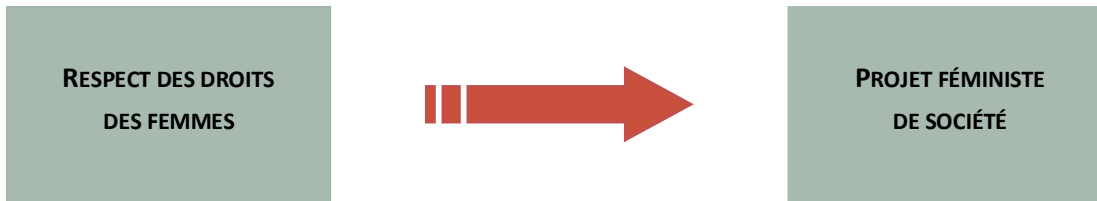
PROPOSITION

Le conseil d'administration propose :

1. Que la FFQ assoie dorénavant son travail sur deux pôles, soit :
 - a. la volonté d'éliminer le patriarcat et tous les autres systèmes d'oppression ou de domination avec lesquels il est imbriqué, comme le capitalisme, le racisme, l'impérialisme, l'hétéro-sexisme, le colonialisme et le capacitisme, qui fonctionnent ensemble pour marginaliser et exploiter les femmes aux plans social, économique, culturel, politique et religieux;
 - b. la volonté de réaliser un projet féministe de société fondé sur la liberté, l'égalité, la justice, la solidarité et la paix.

Dans cette nouvelle perspective, la revendication de droits devient un outil parmi d'autres pour faire valoir notre projet féministe de société. Si les membres adoptent ce changement, il y aurait un travail à faire pour actualiser la plateforme politique de la FFQ.

FONDEMENT DE L'ACTION DE LA FFQ



ÉLARGIR LES SPHÈRES D'ACTION ET DE STRATÉGIES

Ce projet collectif exige d'investir un plus vaste éventail de sphères d'action. On a beaucoup mis l'accent sur les éléments visibles que sont les structures et les législations. Or les normes, les croyances et les idéologies constituent un pouvoir invisible qui crée une hiérarchie dans les rapports sociaux. Elles orientent la société et déterminent ce qui est socialement acceptable. Elles façonnent les attitudes des personnes, les pratiques et les règles dans les familles, les entreprises, les associations, les médias et l'État. Elles participent ainsi à la construction et à la reproduction des systèmes d'oppression. Le défi est de savoir comment y résister, les déconstruire et les transformer. C'est ce défi qui se pose à la FFQ.

De plus, ces normes et croyances se présentent souvent comme naturelles, normales, et il est donc difficile de les remettre en question. Mais elles sont toujours le résultat de l'action humaine et non de la nature. Pensons à l'idée bien répandue que les femmes sont faites pour être mères. Cette idée repose sur la capacité biologique des femmes à enfanter, mais c'est la société qui en fait un destin nécessaire pour les femmes, une condition de leur épanouissement. La création de nouvelles idées et normes, ainsi que la résistance à celles qui existent déjà, font donc partie des luttes de la FFQ.

On élargirait l'approche de la FFQ à l'ensemble des lieux où les oppressions s'expriment. Ainsi, la revendication auprès de l'État deviendrait un moyen parmi un ensemble de moyens à utiliser pour faire valoir le projet de société.

Par ailleurs, dans le contexte où il faut être particulièrement rusé devant les pouvoirs établis, il y a lieu d'officialiser une pratique longtemps intégrée au sein de la FFQ. Cette pratique s'appuie sur l'idée qu'il faille recourir à une diversité de **tactiques et de stratégies pour faire avancer le projet féministe de société. Dans cet esprit, la FFQ doit élaborer ses stratégies d'action selon les contextes, les conjonctures et les forces en présence. Parfois, il suffit de rédiger un mémoire, mais plus souvent qu'autrement, il faut prévoir un ensemble de moyens de mobilisation y compris des moyens qui vont à contre-sens. Déjà, en 2003, les membres adoptaient une proposition à l'effet que le recours à de la désobéissance civile était un moyen d'action légitime. Aujourd'hui il s'agit d'ajouter la communication politique et l'action directe à notre boîte à outils.**

PROPOSITIONS

Le conseil d'administration propose :

2. Que la FFQ élargisse sa sphère d'action aux normes, croyances, idéologies et pratiques de tous les acteurs de la société.
3. Que la stratégie d'action de la FFQ puise dans un ensemble de moyens incluant la mobilisation et l'action collective (action légale, désobéissance civile, action directe), l'analyse, les débats, la recherche, la formation et l'éducation, la communication politique, la formulation et la réalisation d'alternatives, etc.

LA SOLIDARITÉ FÉMINISTE

Par la diversité de ses membres, la FFQ est le lieu par excellence pour développer une solidarité profonde entre les femmes. Le projet de société endossé par la FFQ repose sur la création d'une solidarité féministe qui reconnaît et prend en compte l'injustice associée au fait que les femmes occupent des places différentes dans la hiérarchie sociale (plus on monte, plus les femmes sont blanches, francophones et scolarisées, plus on descend, plus on trouve des femmes racisées, allophones et de classe populaire et en situation de handicap).

Le changement social est un projet complexe. Les stratégies pour le produire ou l'influencer ciblent non seulement la société, mais aussi nos propres visions et pratiques. Il faut s'engager dans un questionnement des rapports de pouvoir structurels et individuels qui affectent la participation des femmes. Il faut aussi reconnaître que la FFQ est traversée par ces mêmes rapports sociaux inégaux qui sont présents dans la société.

En fait, la solidarité remet en question l'idée même d'une hiérarchie sociale. La solidarité réside alors dans le refus de la domination de qui que ce soit. La FFQ doit être un espace où les expériences diversifiées de toutes les femmes pourront influencer la résistance, la solidarité et les alternatives féministes à construire.

Il nous apparaît central que, parmi ses modes d'action, la FFQ assure des changements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du mouvement féministe et de la FFQ. En effet, il ne sera possible de mettre en place notre projet de société que si nous créons nous-mêmes des espaces pour expérimenter la justice et l'égalité pour toutes.

PROPOSITION

Le conseil d'administration propose :

4. Que les membres travaillent à faire en sorte que la FFQ devienne un espace de militance exempt de domination.

POUR UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE

L'intersectionnalité s'intéresse à la réalité vécue par chacune d'entre nous alors que les oppressions nous affectent toutes à différents égards. Illustrons avec des exemples de différentes expériences des femmes sur le marché du travail.

Je rencontre des obstacles différents pour entrer sur le marché du travail si je suis une femme blanche ayant une formation de coiffeuse ou si je suis une femme blanche qui est allée, comme toute sa famille, à l'université.

Mon parcours sur le marché du travail est différent si je suis noire et scolarisée ou si je suis blanche et scolarisée.

Le marché du travail m'accueille différemment si j'ai recours au langage des signes ou si je parle le français.

Je monte plus facilement dans la hiérarchie d'une entreprise si je suis perçue comme conforme aux standards de la beauté féminine.

Nous appartenons toujours à plusieurs catégories sociales, dominantes ou marginalisées, visibles ou non, qui affectent nos chances et l'étendue de nos choix. L'intersectionnalité permet de voir que les femmes vivent des expériences différentes selon leur position dans la hiérarchie sociale.

Mais l'intersectionnalité permet tout autant d'analyser comment, au plan collectif, les systèmes d'oppression interagissent ensemble pour créer des injustices systémiques. Prenons encore le marché du travail.

La société nous dit que celles et ceux qui méritent le plus leur emploi sont celles et ceux qui ont travaillé le plus fort.

Comment expliquer alors que malgré le taux de scolarisation plus élevé des femmes, elles sont moins nombreuses au haut de la hiérarchie du pouvoir et des entreprises?

Comment expliquer alors que plus on monte dans les sphères du pouvoir et de la richesse, plus il y a d'hommes blancs? Et que plus on descend dans la hiérarchie du pouvoir et de la richesse, plus il y a de femmes racisées?

Comment expliquer la difficulté pour des femmes diplômées d'obtenir des emplois dans des secteurs à majorité masculine?

Comment expliquer les ghettos de travail pour les femmes migrantes, malgré leur haut taux de scolarisation?

Le patriarcat est combiné avec le racisme, le capitalisme, le colonialisme, l'âgisme, l'hétérosexisme et le capacitisme. Si l'on veut que toutes les femmes aient les mêmes possibilités, il faut pouvoir faire le tour de toutes les causes de leur oppression. Cette réflexion sur l'interaction entre les systèmes qui oppriment les femmes a été développée, dans les années '80, par des féministes noires

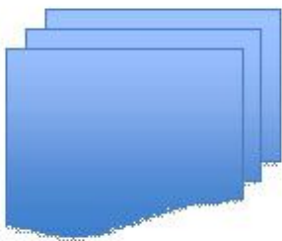
aux États-Unis. Elles sont les pionnières de la réflexion sur l'intersection des différents systèmes d'oppression.

Ailleurs aussi on s'est mis à analyser le lien entre les systèmes d'oppression et leurs impacts sur les femmes. C'est le cas des femmes autochtones au Canada qui font la critique des systèmes coloniaux et patriarcaux. C'est le cas des femmes musulmanes qui font la critique de l'impérialisme américain et du patriarcat culturel pour reformuler leur place dans la religion. C'est le cas des lesbiennes qui voient un lien entre l'hétérosexisme et le patriarcat et d'autres systèmes d'oppression. C'est enfin le cas des féministes québécoises francophones qui ont bâti un mouvement de lutte contre le patriarcat qui se situe à gauche: elles dénoncent notamment l'alliance du capitalisme et du patriarcat qui crée la pauvreté chez les femmes.

Avant d'intégrer l'intersectionnalité, la FFQ a travaillé avec l'idée que les discriminations s'additionnaient pour devenir une double ou une triple discrimination chez les femmes. Or les femmes ne vivent pas les discriminations comme une addition, mais bien comme une réalité globale. Les formes d'oppression ne sont pas vécues de la même manière par toutes, avec la même force et les mêmes conséquences. Les systèmes interagissent, s'imbriquent et se construisent ensemble, ils ne sont pas indépendants les uns des autres. L'oppression et la domination ne se mesurent pas, ne se quantifient pas.

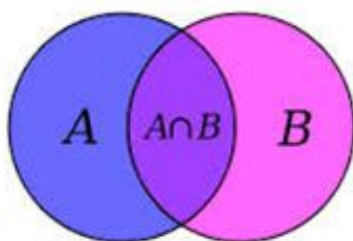
La discrimination s'additionne

Cette addition donne l'impression qu'une personne vit trois vies séparées qui s'empilent.



L'intersection des oppressions

La rencontre entre deux systèmes, par exemple capacitisme et patriarcat, produit une nouvelle couleur : c'est une expérience différente de celles où on vit seulement le capacitisme ou seulement le patriarcat.



L'analyse par le croisement des oppressions s'avère donc plus fertile que celle qui les additionne.

PROPOSITION

Le conseil d'administration propose :

5. Que la FFQ adopte l'approche intersectionnelle comme outil d'analyse et comme perspective nourrissant ses pratiques et ses prises de position.

LES ALLIANCES

Depuis longtemps, la FFQ développe des alliances avec des femmes non-membres et des mouvements sociaux. La Marche mondiale des femmes en est un exemple majeur. La participation de la FFQ aux Forums sociaux ou à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics va également dans ce sens.

Il y a lieu de revoir nos alliances à la lumière de la nouvelle approche de la FFQ qui mettrait de l'avant une perspective intersectionnelle de résistance et de transformation des systèmes d'oppression en vue de la création d'un projet de société sans domination.

La question que l'on pose est : avec quelles femmes, quelles communautés et quels mouvements sociaux faut-il s'allier en priorité, étant donné nos ressources limitées, pour faire avancer un projet de société sans domination?

Une alliance solidaire impose de revoir nos méthodes et nos actions avec l'objectif de reconnaître et aussi de déconstruire les schèmes de pouvoir. Dans cette perspective, il est important de mettre de l'avant l'expérience des femmes les plus marginalisées de la société, dans nos analyses comme dans nos actions : car ces expériences permettent de faire apparaître l'articulation complexe des rapports sociaux de pouvoir, et surtout de les questionner et de les transformer. Ces enjeux nous concernent toutes : les prendre comme points d'ancrage permet de penser nos résistances de manière inclusive et solidaire.

En 2004, la FFQ a signé un protocole de solidarité avec Femmes autochtones du Québec. Ces dernières années, la collaboration s'est accrue et elle est aujourd'hui au cœur du travail de la FFQ. Une relation de confiance s'installe. La FFQ reconnaît également que la colonisation est un processus toujours en cours et que cela affecte profondément la vie des femmes autochtones.

PROPOSITION

Dans ce contexte, le conseil d'administration propose :

6. Que la FFQ poursuive son engagement et nourrisse son alliance avec les femmes autochtones à travers son entente avec Femmes autochtones du Québec et que, par conséquent, la FFQ cherche à intégrer des pratiques visant à éliminer les attitudes, les pratiques et les prises de position racistes et coloniales.

Le projet de société que la FFQ désire ne deviendra possible que si nous pouvons créer des alliances afin de développer des rapports de force différents permettant à la société de surmonter les obstacles. Nous pouvons créer des alliances pour développer de tels rapports de force et surmonter les obstacles. Dans cette perspective, la FFQ doit bâtir des alliances avec des mouvements sociaux qui portent et partagent des perspectives similaires, par exemple les mouvements écologistes, autochtones, syndicaux, étudiants, antiracistes, anticapitalistes, queers, etc. Il s'agit non seulement de mener des luttes communes sur les perspectives partagées, mais aussi de susciter l'appui de ces mouvements aux perspectives féministes.

PROPOSITION

Ainsi, le conseil d'administration propose :

7. Que la FFQ accorde la priorité, selon ses énergies et ressources, aux alliances qui permettront le développement d'un projet féministe de société sans domination. Que la FFQ identifie en priorité les groupes et coalitions qui se préoccupent de l'égalité et de la justice entre les femmes et les hommes, entre les femmes et entre les peuples.

SECTION 3: MISSION ET DÉCLARATION DE PRINCIPES

L'approche du changement social proposée dans la section précédente est issue des réflexions, des débats et des expériences de la FFQ au cours des dernières années ainsi que des États généraux. Le CA est d'avis que la mission, les objectifs et la déclaration de principes méritent d'être mis à jour.

- La FFQ est appelée à porter très explicitement un projet féministe de société. Il s'agit donc de le nommer.
- La FFQ doit structurer son travail autour des résistances à opposer pour empêcher la production et la reproduction de la domination. Il s'agit ici de voir comment se créent des ruptures avec les systèmes d'oppression et de mettre plus de temps dans la transformation sociale.
- Les enjeux du féminisme ne se réduisent pas à la seule question de l'égalité hommes-femmes mais comprennent la création des conditions qui facilitent l'atteinte de la justice, de la paix, de la solidarité, de la liberté et de l'égalité pour toutes les femmes. Telles sont les assises du féminisme porté par la FFQ.
- La dimension écologique est désormais incontournable dans notre travail : elle révèle l'étendue des systèmes de domination dont la logique mène à l'exploitation et à la destruction des personnes, des territoires et de la terre elle-même.

MISSION ¹

PROPOSITION

Le conseil d'administration propose :

8. Que la mission de la FFQ se lise comme suit :

La Fédération des femmes du Québec est une organisation féministe autonome qui travaille à la transformation des rapports sociaux de sexe et des rapports de domination dans toutes les sphères de la vie.

La FFQ est un carrefour de solidarité féministe réunissant des membres individuelles et associatives d'une grande diversité autour de la volonté de créer une société sans oppression. La FFQ vise la justice et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples. Au sein du mouvement des femmes, la FFQ assume un leadership collectif pour faire avancer un projet féministe de société ancré dans les valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

La FFQ est un organisme non partisan de défense collective des droits, d'éducation et d'action politique, qui offre aux féministes un espace démocratique de militantisme et d'action, d'analyse et de réflexion, de débat, de formation, de concertation et de création d'alternatives aux systèmes d'oppression affectant les femmes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

PROPOSITION

Le conseil d'administration propose :

9. Que la déclaration de principes se lise comme suit :

La Fédération des femmes du Québec et ses membres travaillent à la réalisation d'un projet féministe de société qui génère égalité, liberté, solidarité, justice et paix pour toutes les femmes.

¹ On peut lire l'ancien texte à l'Annexe 2.

² On peut lire l'ancien texte à l'Annexe 2.

La FFQ lutte pour l'émancipation des femmes et l'affirmation de leur droit à une participation intégrale et libre à la vie sociale, culturelle, politique et économique. Pour que se transforme réellement la société, la responsabilité du développement humain doit être prise en charge collectivement et le pouvoir doit être réorganisé afin d'en assurer un partage plus équitable et horizontal.

La FFQ rejette tout système et toute pratique qui génèrent et entretiennent la violence, la pauvreté, la domination, l'intolérance, la discrimination et l'exclusion, ainsi que la destruction des écosystèmes sur lesquels repose la vie.

La FFQ adopte une approche féministe intersectionnelle : elle vise à éliminer le patriarcat et tous les autres systèmes d'oppression ou de domination avec lesquels il est imbriqué, comme le capitalisme, le racisme, l'impérialisme, l'hétéro-sexisme, le colonialisme et le capacitisme, qui fonctionnent ensemble pour marginaliser et exploiter les femmes aux plans social, économique, culturel, politique et religieux.

La FFQ est ouverte à toutes les femmes dans leur diversité. La FFQ et ses membres sont conscientes que les systèmes d'oppression opèrent également dans le mouvement féministe et au sein de la FFQ. Ainsi la FFQ et ses membres travaillent activement à créer un espace d'engagement sans oppression pour toutes les femmes.

SECTION 4 : LES CHAMPS D'ACTION

Actuellement, le travail de la FFQ est structuré autour d'axes de revendication. On suggère d'organiser dorénavant le travail autour de champs d'action. La notion de champ d'action permet de travailler les enjeux avec des approches et des stratégies variées (incluant la revendication, sans s'y limiter) et de s'adresser à d'autres acteurs sociaux que l'État. C'est la lecture que feront les membres des rapports de pouvoir existant et des opportunités de changements et de mobilisation qui détermineront les stratégies et les cibles.

Par ailleurs, il convient d'actualiser les thèmes traités par la FFQ à la lumière des expériences des dernières années. Dans la foulée des réflexions des États généraux et des expériences de la FFQ, il est proposé d'adopter quatre nouveaux champs d'action qui permettront de travailler explicitement sur le projet féministe de société. Chaque champ d'action devra tenir compte des connaissances développées au fil des années par la FFQ, notamment sur les anciens axes de revendication. **Ainsi, la pauvreté, la violence envers les femmes, la mondialisation et les discriminations devront être examinées dans chaque champ d'action, de façon transversale.**

Par exemple, la mondialisation n'est plus un phénomène nouveau que nous devons défricher; elle est installée et façonne de manière importante les différents domaines de nos vies, qu'il s'agisse du marché du travail, de la santé, de la reproduction, du militarisme ou de l'impact de la globalisation des marchés sur les femmes. Cet axe de revendication se retrouve donc imbriqué dans tous les champs d'action. La dimension internationale serait ainsi présente dans tous les travaux de la FFQ.

Les comités qui seront mis sur pied pour chacun des champs d'action auront la responsabilité de développer leurs travaux en tenant compte des thèmes traités par la FFQ dans son histoire.

Nous proposons donc la création de quatre champs d'action soit :

- Féminisme, intersectionnalité et solidarité;
- Féminisme, bien-vivre et écologie;
- Féminisme, citoyenneté et prise de parole;
- Féminisme, corps, image et genre.

DE NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE

Le fait que le débat houleux autour de la Charte des valeurs s'est déroulé sur plusieurs mois a permis à la FFQ de travailler ce dossier sur une longue période de temps et de préparer un ensemble d'outils et d'activités afin de faire connaître et valoir sa compréhension des enjeux. La FFQ a ainsi développé des outils d'analyse et de réflexion, publié des mémoires et une brochure de sensibilisation pour les membres et les mouvements sociaux, ouvert un site internet et organisé un ensemble d'événements publics, en plus d'intervenir dans les médias à de multiples reprises. Il manquait toutefois un outil d'animation.

Cette expérience démontre l'importance de travailler les dossiers en profondeur et avec des outils diversifiés pour atteindre nos objectifs. Dans les années à venir, la FFQ aurait avantage à choisir, à l'intérieur des champs d'action, un nombre limité de dossiers, afin de pouvoir les approfondir.

À chaque année, des priorités seront élaborées et présentées au CA par les responsables de chacun des champs d'action qui, par la suite seront adoptées par le CA avant d'être soumises à la discussion et au vote des membres réunies en Assemblée générale annuelle. Il s'agit d'ancrer un processus clair et participatif concernant l'identification des priorités annuelles dans les pratiques de la FFQ.

CHAMP D'ACTION: FÉMINISME, INTERSECTIONNALITÉ ET SOLIDARITÉ

Les réflexions sur les multiples discriminations envers les femmes ne sont pas nouvelles et la FFQ a entamé, depuis quelques années, un travail d'analyse sur l'intersection des oppressions en plus de mettre en place des actions ciblées, par exemple les ateliers de sensibilisation sur l'apport des femmes immigrantes à la société, des formations sur l'intersectionnalité et les activités de sensibilisation sur les discriminations.

LES PROBLÈMES

Nous constatons cependant que certaines problématiques, par exemple les obstacles à l'emploi pour les femmes immigrantes, sont encore traitées comme des enjeux « particuliers » et que nous n'avons pas encore réussi à faire en sorte que toutes se sentent concernées. Malgré nos efforts au fil des années, il reste encore du travail à faire pour approfondir et ancrer notre action dans une perspective intersectionnelle. C'est pourquoi nous ouvrons ce champ d'action, le temps d'ancrer ces pratiques au sein de la FFQ. Éventuellement, nous espérons ne plus en avoir besoin, car l'approche serait intégrée à toutes les facettes de la FFQ. Ce sera aux membres d'en faire l'évaluation en temps et lieu.

Les femmes qui vivent de multiples oppressions, par exemple les femmes en situation de pauvreté, les femmes racisées, les femmes handicapées, sont présentes dans le mouvement des femmes, mais encore sous-représentées dans les regroupements et dans les coalitions. Conséquemment, elles sont aussi peu présentes dans les espaces décisionnels de la FFQ et dans la formulation des agendas et priorités.

Enfin, nos pratiques sont encore à revoir pour déconstruire des rapports de pouvoir inégaux entre femmes. Les espaces de réflexion et d'action de notre mouvement ne sont pas isolés du reste de la société et nous y trouvons aussi des rapports de pouvoir qu'il faut reconnaître et combattre.

Face à ces constats, il est nécessaire d'assurer, au sein de la FFQ, un plus grand accueil et un meilleur enracinement des perspectives des femmes vivant des oppressions multiples. Si nous faisons ce travail, notre espace sera plus attirant pour elles et elles auront plus envie de l'investir.

Pour comprendre ce dont il s'agit, faisons un parallèle. Les femmes s'attendent à ce que les hommes examinent de quelle façon ils perpétuent les inégalités vécues par les femmes. Elles s'attendent également à ce qu'ils contribuent à des changements dans les pratiques institutionnelles et dans les attitudes sociales, pour que les femmes puissent prendre ou créer leur place en toute égalité. Ce travail de prise de conscience et d'action des hommes est important aux yeux du mouvement des femmes.

Les femmes vivant à la croisée de multiples oppressions ont une attente similaire. Toutes les femmes dans le mouvement sont appelées également à prendre conscience de leur rôle pour transformer les pratiques et les attitudes qui créent une hiérarchie entre femmes.

Les féministes veulent que les hommes comprennent le patriarcat et deviennent des alliés dans la transformation des rapports sociaux de sexe. Les femmes autochtones, pour leur part, souhaitent que les femmes non-autochtones reconnaissent le processus actuel de colonisation qui les affecte et qu'elles développent des pratiques solidaires pour le contrer.

Il importe de comprendre la violence envers les femmes à travers ses manifestations multiples. Historiquement, la FFQ l'a comprise principalement par une analyse du patriarcat. Toutefois, la violence patriarcale s'articule à une violence coloniale et ce croisement a des impacts distincts dans la manière de vivre les violences, de les comprendre et d'y résister. Ainsi, les disparitions et les meurtres de femmes autochtones au Canada sont autant ancrés dans des rapports coloniaux que patriarcaux. Pour lutter solidairement contre ces violences, nous devons inscrire nos analyses dans une critique du colonialisme.

La FFQ est appelée à faire cet ajustement dans ses pratiques et ses prises de position. Pour ce faire, la FFQ a besoin de créer un champ d'action pour identifier les pratiques et les politiques à changer.

VISION PROPOSÉE : POUR UN FÉMINISME SOLIDAIRE ET ANTI-OPPRESSIF³

Au Québec, diverses communautés de femmes travaillent depuis de nombreuses années avec l'approche intersectionnelle. Il y a de multiples pratiques et de politiques qui peuvent alimenter la FFQ dans ce virage, sans compter les nombreuses femmes et les groupes de femmes qui soutiennent son travail dans ce sens. Et nous les avons vues se mobiliser en ce sens lors des États généraux.

Ainsi, les propositions adoptées lors du Forum des États Généraux s'orientent vers un plus grand engagement à reconnaître et combattre tous les systèmes d'oppression à l'œuvre dans la vie des femmes. Dans cette perspective, le CA est d'avis que la FFQ doit continuer son travail d'intégration d'une approche intersectionnelle, en s'inscrivant dans un féminisme solidaire et anti-oppressif pour que toutes les femmes soient libres.

Développer une solidarité dans la pratique implique de participer aux actions organisées par des femmes marginalisées, parce qu'en réalité, les enjeux que l'on prétend spécifiques, nous concernent toutes. Par exemple, le travail contre l'hétérosexisme poursuivi par les mouvements lesbien et queer bénéficie à toutes puisqu'il libère la sexualité de toutes les femmes. De même, la lutte pour que les femmes migrantes puissent prendre leur place nous concerne toutes, car elle nous ramène à notre conception de la citoyenneté, du vivre-ensemble et de la justice : elle nous porte à réfléchir aux différents obstacles que les femmes vivent dans l'exercice d'une pleine citoyenneté.

L'approche intersectionnelle montre que les expériences des femmes marginalisées demeurent invisibles pour la majorité tant qu'elles ne sont pas considérées comme des priorités. À l'inverse, quand nous plaçons ces expériences au centre, nous comprenons mieux comment agissent les systèmes d'oppression.

Par exemple, l'exclusion des femmes de la politique formelle qui touche potentiellement toutes les femmes. Nous pourrions essayer de comprendre comment vont différer les raisons et les formes de l'exclusion selon que les femmes viennent des milieux populaires, qu'elles soient noires ou qu'elles soient de la classe politique.

Mais, il est tout aussi important de reconnaître que l'enjeu principal des femmes marginalisées n'est peut-être pas l'accès des femmes aux postes de pouvoir. Par exemple, leurs priorités peuvent aller plutôt aux politiques d'immigration, au profilage racial, à la violence dirigée vers les femmes dans l'industrie du sexe, aux obstacles architecturaux à la participation sociale ou à la précarité accrue du travail.

C'est en reconnaissant les expériences distinctes des femmes que nous pourrions prendre la mesure de la complexité des enjeux et moduler en conséquence nos demandes, propositions et actions. Si la FFQ doit se doter de priorités sachant qu'elle ne peut tout faire, ne faudrait-il pas s'assurer qu'elles viseront d'abord et avant tout à transformer la vie de celles qui sont au bas de l'échelle?

³ Ce texte reprend les contributions des rapports des tables de travail des États généraux, particulièrement de la Table Égalité, ainsi que du Cahier du Forum des États généraux. Tous ces documents sont disponibles sur <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/>.

L'adoption d'un féminisme solidaire et anti-oppressif pose nécessairement des défis dans notre travail quotidien. Ne plus mettre l'expérience des femmes majoritaires au centre de nos pratiques est parfois perçu négativement, certaines craignant que les discriminations subies par une majorité soient oubliées et remplacées par celles vécues par une minorité.⁴ De plus, cette décentration implique que les femmes majoritaires ont elles-mêmes un rôle à jouer dans la déconstruction des structures de domination.

Reconnaître la complexité de l'oppression que vivent les femmes ainsi que l'articulation des privilèges est nécessaire pour enrichir nos analyses et actions. En effet, c'est dans l'action commune et solidaire que nous pouvons créer une réelle solidarité, au-delà des professions de foi.⁵ Pour cela, il faut qu'il y ait une réflexion collective afin de reconnaître les privilèges et repenser les positions de pouvoir. Au Québec et ailleurs, de nombreuses luttes démontrent que cette reconnaissance amène en fin de compte un renforcement et un élargissement du mouvement des femmes.⁶

Pour y arriver, il est essentiel de créer des moments d'apprentissages et de rencontres, pour comprendre les idées qui guident les unes et les autres et pour nous questionner sur nos positions respectives dans les différents rapports de pouvoir. « Il est important de partir de toutes les facettes de nos expériences pour bâtir ensemble un projet politique commun qui nous réunit dans toute notre diversité. »⁷

Construire une solidarité qui reconnaît nos différences, c'est inclure des femmes qui font des choix parfois bien différents des nôtres; cela peut être confrontant, mais c'est une manière de respecter concrètement la liberté de chaque femme. Ceci va dans le sens du slogan de la Marche mondiale des femmes selon lequel « tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche ».

L'adoption d'une approche intersectionnelle nécessite une période de transition pour assurer une intégration transversale de cette perspective dans toutes nos réflexions et actions. Pour en arriver à adopter un féminisme solidaire et anti-oppressif comme orientation de notre projet féministe, il nous semble nécessaire d'en faire un champ d'action spécifique.

PROPOSITION

Le conseil d'administration propose

10. Que la FFQ se dote d'un champ d'action appelé Féminisme, intersectionnalité et solidarité. Que les orientations qui guident le travail à cet égard soient :
 - a. Promouvoir un féminisme solidaire et anti-oppressif;
 - c. Enraciner les pratiques et les analyses dans une perspective intersectionnelle en prenant en compte les expériences de toutes;
 - d. Faire des enjeux spécifiques les enjeux de toutes;
 - e. Déconstruire les rapports de pouvoir au sein de la FFQ.

⁴ *Rapport final de la Table Égalité.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Chandra Talpade MOHANTY (2007), « La solidarité féministe dans les luttes anticapitalistes » dans *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, édité par C. Verschuur, Paris : L'Harmattan; Chandra Talpade MOHANTY (2003), *Feminism without borders: decolonizing theory, practicing solidarity.*

⁷ *Rapport final de la Table Égalité.*

Par exemple, le comité pourrait éventuellement travailler sur les enjeux suivants :

- Organiser des sessions d'information et de formation sur les différents courants intersectionnels, en reconnaissant et visibilisant la contribution des femmes vivant à la croisée de multiples oppressions. Ces sessions viseraient à nourrir nos réflexions et enrichir nos actions.
- Formuler des analyses de manière à prendre en compte les expériences de toutes, pour décentrer notre compréhension des oppressions et faire des enjeux dits spécifiques les priorités de toutes.
- Mettre à jour les positions adoptées au fil des années pour qu'elles tiennent compte de cette perspective intersectionnelle et solidaire.
- Poursuivre et approfondir le travail de solidarité et d'alliance entrepris avec Femmes Autochtones du Québec. Pour cela il faut manifester notre solidarité avec les femmes autochtones, dans nos actions solidaires, mais aussi dans la construction d'un dialogue d'égaux à égaux avec elles. Ceci implique d'intégrer une analyse « décoloniale »⁸ afin de repenser nos actions et discours pour ne pas reproduire des rapports de pouvoir coloniaux.
- Développer des outils pour travailler à déconstruire les rapports de pouvoir au sein de notre mouvement, dans la perspective d'un féminisme anti-oppressif.
- Élargir le bassin de nos membres et diversifier la représentation au sein de nos différentes instances. Cela permettra d'assurer une meilleure prise en compte de la réalité des femmes sous l'angle de l'intersection des oppressions.
- Intervenir dans l'espace public lors des débats sur le féminisme pour promouvoir un féminisme solidaire et anti-oppressif.

CHAMP D'ACTION : FÉMINISME, BIEN-VIVRE ET ÉCOLOGIE

Il n'est pas évident que les efforts des femmes sur le marché du travail et sur les bancs d'école se traduisent par de meilleures conditions de vie. En effet, alors que les femmes salariées sont plus nombreuses, le milieu du travail s'est précarisé. De nombreuses femmes font face à la pauvreté, à la précarité, à l'hyperproductivité malade des milieux de travail qui exclut les personnes incapables de suivre le rythme. De plus, les conditions de vie des femmes sont aussi affectées par l'effondrement des filets sociaux, par la discrimination raciale, par la non-reconnaissance du travail gratuit des femmes et par le recul des services publics.

Par ailleurs, une crise écologique sévit ici et ailleurs dans le monde. Les crises climatiques font augmenter la violence envers les femmes et déplacent des populations. Le capitalisme mondialisé s'approprie notre travail, nos corps et la planète. C'est le modèle de développement lui-même qu'il est temps de remettre en question et ce, à la lumière d'une vision ancrée dans le bien vivre.

⁸ Voir sur www.ffq.qc.ca/apropos/congres

LES PROBLÈMES

Les inégalités croissantes

Le système économique est critiqué depuis longtemps par les féministes notamment parce qu'il dévalorise le travail des femmes. Le mouvement tente alors de faire reconnaître comme travail ce qui tend à être vu comme allant de soi, comme une simple conséquence de la nature : mettre des enfants au monde, les élever, entretenir la maison, prendre soin des personnes, cultiver les relations familiales : « Moman a' travaille pas, a' trop d'ouvrage! ».

La féminisation de la pauvreté

Cette dévalorisation se traduit également dans le domaine du travail rémunéré. Le mouvement des femmes a constaté que malgré nos avancées au fil des années, les femmes sont toujours plus pauvres que les hommes. On peut également remarquer que les femmes ne sont pas égales entre elles. Certaines femmes ont pu se sortir davantage de la pauvreté pendant que d'autres sont restées collées au bas de l'échelle. L'écart se creuse surtout entre les femmes blanches et les femmes racisées.

À la place de reculer, les inégalités augmentent. Entre hommes et femmes. Entre riches et pauvres. Entre autochtones et non-autochtones. Cela s'aggrave particulièrement avec les crises financières, les politiques de déficit zéro, et les plans d'austérité. Le système économique actuel est une faillite sur le plan de la justice et du bien commun, particulièrement pour les femmes.

Les problèmes sociaux sont médicalisés et cela affecte particulièrement les femmes. La dépression et la détresse sont traitées comme des problèmes individuels et non comme un phénomène social. La conséquence est que de très nombreuses femmes se retrouvent « sur les pilules », surmédicalisées, sans que la société ne soit questionnée.

Il apparaît de plus en plus évident que la « main invisible » du marché est en réalité un gant de fer, celui des grandes entreprises multinationales et des institutions financières : elles exploitent sans vergogne, dans leur propre intérêt, la main-d'œuvre mondiale et les ressources naturelles de la planète; elles créent de la pauvreté.

Sous prétexte d'austérité, les systèmes de santé et d'éducation, les services publics et les filets de sécurité sociale voient leur financement diminuer et fonctionnent de moins en moins, pendant que les ressources affectées aux militaires et à la police augmentent. Les femmes sont les premières touchées par les coupes et les premières recrutées pour s'occuper des effets des coupes.

Sous prétexte de compétitivité, les États baissent les impôts et prétendent ensuite qu'ils n'ont pas d'argent et que nous devons « faire des sacrifices ». Le droit à la propriété nous a fait perdre de vue ce qui nous appartient collectivement, et nous assistons à l'appropriation, l'exploitation et la destruction par certains des ressources communes : la terre, l'eau, l'espace, les espèces vivantes, les savoirs traditionnels.

L'intégration des femmes au marché, une illusion?

Les gouvernements successifs affirment que l'égalité homme-femme est une valeur de la société québécoise et, en même temps, proclament les vertus du capitalisme globalisé. À en croire les décideur.es, le capitalisme est compatible avec les objectifs du féminisme. Dans cette mouvance,

l'égalité passerait surtout par l'intégration des femmes à l'économie de marché. S'il doit y avoir intervention de l'État, c'est d'abord pour soutenir la participation des femmes afin qu'elles prennent leur juste place aux côtés des hommes. Or, les vingt dernières années de capitalisme néolibéral ne permettent pas de constater que le marché du travail est si avantageux pour les femmes.

En réalité, le monde économique a pris le dessus sur l'organisation de la vie et de la société et les femmes travaillent de plus en plus, sans pour autant vivre mieux. Les gouvernements nationaux, tout comme les instances internationales (l'Organisation des Nations-Unies, l'Union européenne), se sont alliés avec les forces économiques mondialisées (l'Organisation mondiale du commerce) pour favoriser les entreprises transnationales. Les ententes de libre-échange, bien qu'elles soient officiellement négociées par les États, sont dictées par les impératifs de la croissance économique en faisant fi des tissus sociaux, des cultures et des projets collectifs.

La croissance économique en régime capitaliste est fondée sur la concurrence et la compétitivité. Cela conduit les entreprises et les employeurs à exiger toujours plus des travailleurs et travailleuses, et à rogner sur les salaires et autres conditions. Le travail est devenu une source de stress excessif pour une majorité de gens : obligation de produire au maximum, vitesse, environnements malsains, précarité. En conséquence, c'est toute la vie des personnes qui est affectée : problèmes de santé physique et mentale, impossibilité de concilier la vie de travail et les divers aspects de la vie personnelle, familiale et sociale. On transforme les milieux de travail des femmes en éducation, en soins et en services sociaux en ligne de production incompatible avec sa mission humaine. Les domaines où travaillent la majorité des femmes sont sous grande pression.

Les femmes qui font le ménage, qui travaillent comme domestiques, qui sont soignantes ou éducatrices, qui œuvrent dans les agences de placement ont souvent le corps usé. Endommagé par les produits toxiques qu'elles doivent utiliser, par les longues heures de travail, par le peu de repos et par le rythme du travail.

Dans ce monde du « tout à l'économie », il faut surconsommer pour assurer la croissance. Tout devient marchandise, notamment le corps des femmes : la traite des personnes, la pornographie, la publicité et les industries du spectacle réduisent le corps des femmes à un simple objet de consommation. C'est rentable! La surconsommation entraîne la surexploitation des ressources naturelles, le gaspillage et la détérioration de l'environnement.

Dans ce modèle, le mandat confié à l'éducation est de préparer les personnes pour le marché du travail. Elle perd sa visée d'émancipation et d'épanouissement individuel et collectif. La privatisation et la marchandisation de l'éducation n'augurent rien de bon pour l'accès à la citoyenneté et à la réflexion critique.

L'accès à une vie bonne est l'affaire de trop peu de femmes.

La planète et les peuples mis à mal

Pour assurer les bases d'une économie extractiviste, les gouvernements poursuivent une politique d'appropriation des terres qui appartiennent toujours aux peuples autochtones. Ils font également

fi de leur droit au consentement préalable, libre et éclairé à l'exploitation de leurs terres par des entreprises transnationales.

Notre milieu écologique global, la terre, est malmené. L'exploitation excessive des ressources naturelles l'appauvrit. La toxicité des productions industrielles et agricoles par l'usage abusif de produits chimiques nous empoisonnent. Les toxines perturbent le système hormonal des femmes, comme les produits cancérigènes qui se retrouvent dans notre nourriture, les produits de soins corporels, les tissus et les meubles, les plastiques, etc. Nos maisons ne sont pas si douillettes qu'on le pense.

Notre mode de vie repose sur l'économie du pétrole : celle-ci engendre des crises périodiques et aggrave constamment le problème climatique, sans que les alternatives soient sérieusement considérées. Toute l'économie capitaliste, tournée vers la maximisation du profit, refuse d'incorporer les coûts environnementaux dans son fonctionnement; elle va même jusqu'à nier la détérioration de la nature pour éviter d'y faire face.

La violence envers les femmes augmente lorsque les populations font face à des désastres naturels, des guerres et des crises climatiques ou économiques. Un grand nombre de personnes sont déplacées ou tentent d'aller s'installer dans des pays plus stables et plus riches. Plutôt que d'ouvrir ses frontières et d'accorder la pleine citoyenneté à ces personnes qui cherchent refuge ou travail, le Canada ne cesse de créer des catégories d'immigration temporaires et sans droits et de limiter les options des réfugiés.

Le Canada participe activement à la dynamique du capitalisme globalisé dans la mesure où il crée de plus en plus de permis de travail temporaires à des travailleurs et travailleuses migrant.es qui ne bénéficient pas des protections sociales offertes aux Canadien.nes. Une partie de la richesse du Québec et du Canada se produit sur le dos des personnes migrantes. Pensons aux travailleuses domestiques qui ont un accès conditionnel à la citoyenneté canadienne, conditions qui les mettent à risque de violence; elles travaillent dans des conditions déplorables pour que d'autres femmes puissent être sur le marché du travail. C'est un cycle de domination que nous refusons.

VISION PROPOSÉE : POUR UNE ÉCONOMIE DU BIEN VIVRE

Pour une économie du bien-vivre

Nous voulons apporter une réponse à ces problèmes, en remontant à leur source, c'est-à-dire au système économique qui les crée et les entretient. Nous formons le projet d'un système économique différent, basé sur le bien-vivre, qui nous permet à la fois de résister au système actuel et d'expérimenter des alternatives.

La notion de bien-vivre est ancrée dans la vision des peuples autochtones de la région des Andes en Amérique latine, mais on retrouve des visions apparentées chez des peuples autochtones du Brésil, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, du Canada et du Québec⁹. C'est « la réalisation collective d'une

⁹ Denis LANGLOIS (2012), « Bien Vivre et droit à l'autodétermination des peuples », *La chronique des Amériques*, no 6, Observatoire des Amériques de Montréal. Disponible sur http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/2012_Bien_Vivre_et_Autodetermination_ODA_Final_PDF.pdf.

vie épanouie, basée sur des relations harmonieuses et équilibrées entre les êtres humains et tous les êtres vivants »¹⁰. Cette vision est au cœur d'un projet d'économie féministe.

L'économie féministe propose de placer le bien vivre, et non le profit, au cœur d'un système d'échange de bien et de services. Elle se fonde sur la vie et le travail plutôt que sur le marché. Elle respecte les personnes et l'environnement, et vise à prévenir ou réparer les inégalités entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes, et entre les peuples. Bien commun, justice et solidarité sont ses mots clefs.

Au contraire de l'économie capitaliste, l'économie du bien vivre affirme une logique de qualité de la vie, plutôt qu'une logique d'accumulation du capital. La notion de bien-vivre elle-même devient l'alternative à la notion de développement.

L'économie du bien-vivre privilégie les principes de solidarité et de coopération plutôt que la concurrence et la compétition; elle valorise les contributions des personnes plutôt que de s'attarder à leurs déficiences. Elle redéfinit la notion de travail pour englober toutes les formes de travail, rémunéré ou non, autonome ou dépendant, à l'extérieur ou à la maison : elle intègre le travail de production et le travail de reproduction dans l'équilibre économique global. Alors qu'en économie capitaliste, la productivité cherche à maximiser les profits, l'économie du bien-vivre cherche à maximiser la qualité et la diversité, dans un équilibre humain et environnemental.

Pour une économie juste pour toutes et tous

Un projet économique du bien-vivre s'assure que toutes et tous aient accès aux ressources nécessaires pour construire leur vie dans la dignité. Les personnes doivent pouvoir prendre leur place dans la société et contribuer à leur manière, sans se retrouver dans la pauvreté ou la dépendance. Diverses formes de travail sont reconnues, à la mesure des capacités des personnes, et procurent les revenus nécessaires à la qualité de vie. Un revenu est assuré par la collectivité à toutes les personnes afin qu'elles puissent subvenir à leurs besoins, en toute dignité et sans stigmatisation.

Bien-vivre, c'est d'abord vivre en santé : le fonctionnement de l'économie prend en compte la santé des personnes, tant au niveau des conditions nécessaires à la santé qu'au niveau des soins et services qui doivent être accessibles à toutes selon leurs conditions de vie, leur âge, leur lieu de résidence, leurs besoins spécifiques.

Notre projet féministe accorde une attention spéciale à la santé des femmes. Le bien-vivre des femmes est menacé au quotidien par la violence qui leur est faite et le contrôle qui s'exerce sur leur corps et leur sexualité, que ce soit par le système médical ou par des objectifs politiques de reproduction de la nation. Un projet féministe du bien-vivre consacre les énergies nécessaires pour que l'intégrité et l'autodétermination des femmes et des filles soient respectées.

¹⁰ Magdalena LEON (2013), *Le bien-vivre, une approche féministe*. Disponible sur <http://www.forum.awid.org/forum12/fr/2013/07/contribution-v-redefinitions-economiques-en-vue-du-bien-vivre-une-approche-feministe/> .

Notre projet économique féministe valorise les soins comme activité essentielle au bien-être des personnes et des communautés. Lorsque les soins sont dispensés sur une base gratuite, il les reconnaît comme un travail aussi productif que le travail rémunéré, puisqu'ils produisent les conditions de base de la vie personnelle et sociale. Il en fait une source d'autonomie et de dignité et non un facteur de dépendance économique ou de surcharge épuisante. Les femmes, et toutes les personnes qui y consacrent un temps appréciable, doivent y trouver de quoi assurer leur propre bien-être sans être placées dans une situation de dépendance et de dévalorisation.

Il reconnaît que pour que les femmes soient libres, il faut organiser des soins de façon collective. Il s'assure que l'organisation des soins tienne compte autant des besoins des personnes qui les reçoivent que des personnes qui les prodiguent.

Notre projet économique se fonde sur l'importance d'organiser collectivement et démocratiquement les éléments qui favorisent une vie bonne, que nul n'est en mesure de satisfaire soi-même : éducation, santé, énergie, transports collectifs, aménagement du territoire, qualité de l'environnement, communications, système alimentaire, logement, etc. Une vie en équilibre permet l'épanouissement émotif, intellectuel, physique et spirituel.

Dans ce projet, l'éducation n'est pas d'abord la préparation au marché du travail, mais une voie d'accès à un épanouissement global et à l'exercice d'une pleine citoyenneté. Par ailleurs, un vaste programme d'éducation est nécessaire pour faciliter la transition vers une économie écologique.

L'échange de biens et de services est incontournable, mais il doit être régulé pour éviter l'appropriation des ressources communes par une minorité, l'exploitation des travailleurs et des travailleuses, les écarts de richesses, la division sexuelle du travail et la surexploitation des ressources naturelles.

Dans une économie mondialisée, la justice doit être assurée aussi entre les peuples. Les peuples et les nations doivent pouvoir contrôler l'activité économique sur leur territoire, préserver leur mode de vie et le faire évoluer dans les directions qu'ils désirent. Le colonialisme sous toutes ses formes est banni par le principe d'autodétermination, notamment l'auto-détermination des peuples autochtones, mais aussi de toutes les nations exposées à la domination économique de nations plus riches.

Les politiques d'immigration sont revues pour reconnaître le fait que nous sommes d'abord et avant tout une planète et que nous partageons toutes et tous une expérience en tant qu'êtres humains. Nous remettons en question la notion de frontières et on travaille pour l'établissement de politiques d'immigration qui font que tous les résident.es étrangers au Canada puissent jouir des mêmes droits et devenir citoyen.nes s'illes le désirent.

Pour un travail en équilibre avec la vie

Notre projet économique féministe veille à ce que l'organisation du travail échappe à toute domination. Il vise à mettre fin à la division sexuelle et hiérarchisée des tâches qui défavorise systématiquement les femmes. Il évite toutes les discriminations et les exclusions dues au racisme, à l'hétérosexisme, au capacitisme. Il tient compte de la santé et des capacités des travailleurs et des

travailleuses, de leur rythme, de la nécessaire conciliation entre la vie de travail et les autres domaines de la vie (famille, études, participation citoyenne, loisirs). Il fait place à l'apprentissage continu, à l'initiative et à la créativité. Il assure des espaces de travail sécuritaires, exempts de harcèlement, notamment de harcèlement sexuel. Il exclut les pratiques basées sur la peur et la domination. Il donne aux travailleurs et travailleuses l'espace de pouvoir nécessaire à leur dignité.

Notre économie féministe affirme que les populations doivent avoir le pouvoir de contrôler démocratiquement l'économie à travers des instances de gouvernance qu'elles ont démocratiquement élues. Il revient aux pouvoirs démocratiques de réguler l'économie marchande, de garantir le respect des droits, de prévenir ou de corriger les inégalités, exclusions et discriminations, et d'assurer à l'économie des soins une place appropriée dans l'économie globale.

Pour une économie écologique : respecter les êtres vivants et leur niche, la terre

Notre projet économique féministe prend en compte la santé des collectivités et de leur environnement : il vise la sécurité alimentaire des populations. Il favorise la prise en charge de leur développement par les communautés, le développement de productions à échelle humaine, l'inclusion des coûts sociaux et environnementaux dans le prix des produits. Il exige la participation des populations dans l'exploitation des ressources naturelles de leurs territoires et de l'utilisation des terres agricoles en tenant compte de leurs modes de vie, particulièrement des populations autochtones.

L'économie féministe prend en compte la santé de la planète qui nous porte et nous nourrit : elle est écologique. Elle se soucie de l'équilibre des climats, des limites des ressources non renouvelables, des niches écologiques de tous les vivants. Elle est vigilante quant aux facteurs qui peuvent compromettre la santé humaine, en tenant compte du genre et en portant une attention particulière à la santé reproductive des femmes. Elle développe des alternatives respectueuses de l'environnement, comme la souveraineté alimentaire. Elle cherche l'équilibre du développement humain avec celui des autres vivants. Son empreinte écologique est équilibrée avec la biocapacité de la terre.

PROPOSITION

Le conseil d'administration propose :

11. Que la FFQ se dote d'un champ d'action appelé Féminisme, bien vivre et écologie. Que les orientations qui guident le travail à cet égard soient :
 - a. La justice économique pour toutes et tous;
 - b. Le développement d'une économie du bien-vivre et en équilibre avec la vie et la Terre;
 - c. La protection du bien commun;
 - d. Le respect du droit à l'autodétermination des peuples autochtones;
 - e. La fin de la hiérarchie sexuelle et raciale du travail;
 - f. La promotion d'un système de migration juste et ouvert.

Par exemple, le comité pourrait s'inspirer des idées suivantes :

- Développer auprès de nos membres une vision plus claire d'un projet économique féministe du bien vivre;
- Résister aux inégalités et à leurs causes, notamment aux actions des entreprises, des gouvernements et des organisations qui les accroissent;
- Promouvoir l'autonomie économique des femmes et la reconnaissance du travail invisible et gratuit des soins;
- Chercher les conditions et modalités d'un revenu universel citoyen qui assurerait la base du bien-vivre pour toutes les personnes, dans la dignité;
- Porter une attention particulière à l'exploitation des femmes migrantes qui fait avancer l'économie capitaliste et se coaliser avec d'autres mouvements pour contrer les conditions de travail qui exploitent des femmes;
- Lutter pour la préservation des services publics et pour la mise en place d'une fiscalité qui donne à l'État les moyens de remplir ses missions de bien-vivre;
- Se rapprocher des mouvements écologistes et intégrer une réflexion sur l'écologie à nos actions et contrer les projets de développement économique et d'exploitation des ressources naturelles, notamment ceux qui sont en lien avec la pétro-économie et ceux qui affectent les populations autochtones;
- Développer une réflexion sur les enjeux spécifiques aux femmes dans les problèmes environnementaux et les changements climatiques;
- Faire la promotion de la souveraineté alimentaire.

CHAMP D'ACTION : FÉMINISME, CITOYENNETÉ ET PRISE DE PAROLE

Le Québec et le Canada, comme d'autres pays dans le monde, connaissent une crise de la démocratie. Non seulement les citoyens et citoyennes sont-elles repoussés.es en dehors de l'espace politique par des pratiques antidémocratiques et autoritaires, mais la démocratie représentative n'est pas représentative. Elle néglige de multiples voix, dont celles des féministes. La violence marque la participation des femmes dans l'espace public. Ces réalités, tout comme la culture du pouvoir, tendent à éloigner les femmes de l'espace politique.

Dans le mouvement féministe, plusieurs constatent avec inquiétude le rétrécissement des espaces de prise de parole et d'exercice de la citoyenneté, au Québec et au Canada. L'absence d'une démocratie saine, en plus de contribuer à l'exploitation, la marginalisation, l'absence de pouvoir et la violence vécue par les femmes marginalisent la participation et l'égalité citoyenne et favorisent l'adoption de politiques et de pratiques qui engendrent davantage d'injustice pour elles. Actuellement, il se crée des classes inégales de citoyenneté, questionnant ainsi l'égalité de droit des personnes qui résident au Québec et au Canada.

LES PROBLÈMES

La sous-représentation des femmes dans toute leur diversité

La sous-représentation des femmes dans un ensemble de sphères décisionnelles prive la société de leurs connaissances. Ces sphères se retrouvent en perte de légitimité. Aussi, le petit nombre de femmes qui arrivent à se hisser dans ces lieux de décision ne reflètent que peu la diversité des femmes en termes de classe sociale, de couleur, d'origine, de sexualité, d'âge ou de condition physique.

Que dire, par ailleurs, de la culture du pouvoir? Jeux de coulisse, jeux d'influence, autoritarisme, sexisme ordinaire, supériorité blanche... Plusieurs femmes se demandent si elles veulent véritablement prendre part à une pratique démocratique qui entraîne un écart grandissant entre riches et pauvres, la destruction de l'environnement et des reculs sur le plan des conditions de travail et du filet social.

Les institutions démocratiques désuètes et affaiblies

Les institutions démocratiques ne fonctionnent pas à la hauteur des attentes et des besoins des citoyen.nes. Par exemple, l'absence d'un système proportionnel de représentation limite la diversité dans l'expression des perspectives politiques et la place des femmes en politique. Les institutions politiques ne facilitent pas la participation, bien au contraire : la concentration du pouvoir tend à agir comme repoussoir pour les citoyen.nes.

Par ailleurs, les gouvernements du Québec et du Canada ont consenti à octroyer des pouvoirs aux entreprises qui, aujourd'hui, ont le droit de les poursuivre en justice. Si une entreprise s'estime lésée par une décision gouvernementale, par exemple un moratoire sur le forage pour trouver du gaz de schiste, elle peut poursuivre le gouvernement pour perte actuelle et future de revenus. Ce genre de clauses place les entreprises au-dessus du pouvoir démocratique. Malgré les promesses, les avantages du libre-échange tardent à se faire sentir pour les femmes, les travailleurs et travailleuses, les peuples autochtones et les pays du Sud et l'environnement.

Enfin, en région, la déconstruction des lieux où les femmes et les groupes de femmes pouvaient participer aux choix en matière de développement social et économique constitue un recul important pour elles, particulièrement au moment où leur taux de représentation stagne dans les parlements.

Nous avons de bonnes raisons de nous demander si l'État est un adversaire plutôt qu'un allié...

L'attaque envers le mouvement des femmes et les mouvements sociaux

Depuis que les États ont commencé à mettre en œuvre des politiques de déficit zéro, de réduction des impôts, de libéralisation des marchés, de dérèglementation du marché du travail, de privatisation des services publics et d'affaiblissement des filets sociaux, ils attaquent également les institutions du féminisme, autant gouvernementales que communautaires. Ils espèrent ainsi se soustraire au regard critique du mouvement féministe et se dispenser de rendre des comptes.

Certains gouvernements, comme les gouvernements canadien et québécois actuels, ont adopté des politiques sociales carrément hostiles aux droits des femmes, des immigrantes et des réfugiées,

des prisonniers et prisonnières, des autochtones, des personnes LGBTQ; ils mettent des entraves à la coopération internationale, à la syndicalisation.

Devant cette logique destructrice, les mouvements sociaux se mobilisent, informent la population des effets de ces politiques et s'organisent en vue de les contrer. En guise de représailles, les gouvernements attaquent tour à tour les organisations de femmes, les syndicats, les groupes autochtones, les personnes LGBTQ et les environnementalistes, etc.

Ainsi, ils coupent ou réorientent le financement, augmentent les contrôles, introduisent des lois rétrogrades sur le droit d'association, menacent de retirer le statut d'organismes de bienfaisance aux groupes qui les critiquent. Ils augmentent la surveillance et criminalisent certains pans de la population par des lois dites sécuritaires, aux dépens des droits humains. Le droit d'association, la liberté d'expression et le droit de prendre part aux débats dans une démocratie juste et libre en sont affectés.

Les autorités municipales ont introduit ou renforcé des lois qui criminalisent la dissidence et la mobilisation citoyenne, comme ce fut le cas en 2012 avec la mobilisation étudiante. Les arrestations en cas de protestation se multiplient et certains milieux font l'objet d'une surveillance policière accrue.

Cet ensemble de phénomènes s'appelle la criminalisation des mouvements sociaux. Elle vise ni plus ni moins à faire taire la réflexion critique, pourtant essentielle dans une démocratie vivante.

La sous-citoyenneté de nombreuses femmes et leur criminalisation

Par leur (non)statut citoyen, leur marginalisation, voire même leur criminalisation, un nombre grandissant de femmes se retrouvent citoyennes de seconde zone. Des femmes en situation de pauvreté ou d'itinérance, vivant des problèmes de santé mentale, racisées, autochtones ou encore dans l'industrie du sexe, sont surreprésentées dans le système carcéral. Souvent, elles s'y retrouvent parce que les stratégies qu'elles développent pour survivre sont criminalisées. Ces personnes sont donc pénalisées alors qu'elles ne représentent aucun danger pour la population.

Nous assistons à une criminalisation de la pauvreté des femmes et au profilage racial et social. Stigmatisées, ces femmes sont reléguées aux marges par les systèmes sociaux, économiques, politiques et judiciaires. Les gouvernements dépensent plus pour l'achat d'équipements militaires destinés aux corps policiers pour la police et pour la construction de prisons, que pour la justice sociale.

Par ailleurs, au fil des années, le Canada a multiplié les statuts d'immigration, dont plusieurs impliquent que certaines résidentes n'ont pas les mêmes droits que les autres résidents.

Par exemple, des femmes travaillent comme aides familiales dans des résidences privées avec l'obligation d'y vivre, sans avoir le statut de résidente permanente et sans pouvoir faire venir leurs enfants. Elles vivent souvent sous le joug de leurs employeurs et ce, légalement. Des femmes ayant un statut précaire, victimes de violence conjugale, sont déportées. Des travailleuses temporaires

paient leur contribution à l'assurance emploi sans avoir droit aux prestations. Des femmes sans papiers travaillent pour des agences de placement. De plus, le gouvernement fédéral a retiré l'accès aux soins de santé aux réfugiées.

Ainsi notre système d'immigration et d'accueil des réfugié.es place de plus en plus les femmes en danger et ne leur accorde pas un statut égal aux autres résidents. La manière dont sont accueillies les personnes venues d'ailleurs montre bien comment notre conception de la démocratie et de la citoyenneté est insuffisante.

De plus, la société crée une classe de femmes vivant une citoyenneté de seconde zone en rendant les espaces publics inaccessibles. Pensons aux femmes qui se déplacent en fauteuil roulant, à celles qui communiquent par la langue des signes, à celles qui vivent une difficulté d'apprentissage. Les obstacles à la pleine égalité citoyenne sont nombreux.

Le pouvoir des médias commerciaux

La perte de médias locaux, la concentration de la propriété des médias et leur convergence, la multiplication des chroniques d'opinions ou d'humeur au détriment d'un véritable travail de journalisme d'enquête : tous ces phénomènes se conjuguent pour créer une information spectacle plutôt qu'une information de qualité, diversifiée, rigoureuse, et critique des discours dominants. Ce à quoi la population est en droit de s'attendre dans un environnement démocratique sain. En lieu et place, les médias actuels concourent à reproduire le statu quo.

La violence envers les femmes dans l'espace public

Les sphères publique et politique sont également le lieu d'expression de multiples rapports de domination. La violence envers les femmes dans l'espace public, notamment sur Internet, est considérable. Ces espaces dominés historiquement (et souvent encore) par des hommes blancs ne sont pas sécuritaires pour les femmes, qui font souvent l'objet de harcèlement. Marqué par d'autres formes de domination comme la lesbophobie, la transphobie, l'islamophobie, le racisme et les préjugés envers les personnes assistées sociales, l'espace public n'est pas un espace égalitaire.

En effet, selon l'expression de la féministe Bell Hooks, le patriarcat suprémaciste blanc et capitaliste détermine le fonctionnement de la société, décide des débats jugés importants, la manière de les conduire et les personnes qui ont le droit de parole. Il n'est pas surprenant que de nombreuses femmes n'y trouvent pas leur place et qu'elles aient opté pour créer des espaces alternatifs dans les groupes de femmes, les milieux affinitaires, les comités de condition féminine et sur Internet.

Observer les propos tenus sur Internet permet de confirmer à quel point le sexisme (raciste, lesbophobe, capacitiste, anti-pauvre) continue de marquer nos sociétés. Dans la rue, sur les médias sociaux, dans les radios publiques, dans de nombreux milieux de travail dominés par les hommes et dans certaines communautés comme celles des joueurs de jeux vidéo, les femmes sont sujettes aux insultes, aux propos dégradants et humiliants et aux gestes violents.

Discours identitaire et xénophobe

On a vu, au fil des dernières années, à quel point des discours identitaires pouvaient se draper d'arguments féministes pour se donner une crédibilité. Au nom de l'égalité, des gouvernements se sont proposés de légiférer sur la tenue vestimentaire des femmes musulmanes dans la fonction publique, sans égard à leur droit au travail.

Certains courants nationalistes ou conservateurs ont même prétendu que la société québécoise devait se prémunir contre des reculs imminents en matière d'égalité, qu'entraînerait l'arrivée d'immigrant.es perçu.es comme rétrogrades. Cet argument repose sur deux thèses erronées : que la société québécoise a réglé les inégalités issues du patriarcat et que les immigrant.es ont une culture nettement différente, menaçante pour le Québec.

La peur de l'Autre, la xénophobie, se traduit également par une tendance lourde : les attitudes patriarcales de personnes racisées, immigrantes ou musulmanes (dans un contexte d'islamophobie) sont attribuées à leur culture dans son ensemble, alors qu'à l'inverse, les attitudes patriarcales des hommes blancs québécois sont attribuées aux seuls individus plutôt qu'au caractère patriarcal de la culture québécoise.

Le féminisme doit démasquer le racisme porté en son nom et critiquer la culture patriarcale qui permet à des hommes d'échapper aux conséquences de leur geste.

VISION PROPOSÉE : POUR UNE CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE, JUSTE ET ÉGALITAIRE

La non-domination

La véritable citoyenneté s'acquiert par la participation à la vie sociale, politique et économique du Québec. La société a la responsabilité de lever les obstacles à la pleine participation de tous et toutes à tous les aspects de la vie en société. Contrer les systèmes de domination est donc un projet éminemment collectif pour que chacun.e puisse réellement prendre sa place.

La transformation des normes sociales à l'égard des femmes

L'idéologie dominante interfère dans la construction de soi et dans la confiance que les femmes ont en elles-mêmes. Il est important de travailler au renforcement de la capacité d'action des femmes et de valoriser leur jugement, en reconnaissant qu'elles évoluent dans un contexte qui leur rend la vie difficile. Cela suppose d'être critique face aux discours qui véhiculent l'idée de « qui veut, peut ». Cela implique un travail pour transformer les normes sociales.

Le respect des droits des femmes

Dire que les femmes ont droit à l'égalité, c'est dire qu'elles ont tous les droits reconnus dans la Charte des droits et libertés de la personne, sans égard à leur orientation sexuelle, leur origine ethnique, leur religion ou leur handicap. La FFQ reconnaît l'interdépendance des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Cette reconnaissance implique un important et constant travail d'éducation aux rapports sociaux égalitaires dans l'espace public (institutions, virtuel, médias, etc.).

Faire respecter le droit à l'information et à la communication

Pouvoir s'informer, communiquer et être entendue constitue les bases d'une citoyenneté active. Nous pensons notamment que les médias sociaux puissent devenir un vecteur de la démocratie et contrer l'hégémonie des médias traditionnels. En effet, « l'accès à la communication est augmenté pour celles et ceux qui ont les outils technologiques et le savoir correspondant. Il y a là un potentiel démocratique intéressant et important pour les féministes qui peuvent s'en servir pour contourner les pouvoirs établis». ¹¹ Ceci étant dit, les médias commerciaux et publics doivent être redevables de leurs pratiques.

S'organiser, résister, créer et lutter

Les plus grandes transformations sociales progressistes ont eu lieu parce que les personnes affectées par les problèmes et leurs alliées se sont mobilisées pour les provoquer. Les luttes paient! À l'ère du désengagement de l'État en faveur de la justice et de l'égalité, la FFQ propose de renouer avec l'esprit militant qui a caractérisé la création des centres de femmes, la lutte pour les droits reproductifs ou l'obtention des lois sur les agressions sexuelles. Pourquoi ne pas renforcer notre panoplie d'action en revalorisant l'auto-organisation? Identifions les actions concrètes à mener pour faire respecter les droits des femmes même si le gouvernement refuse de le faire. Par exemple, peut-on imaginer une alliance féministe pour la syndicalisation des travailleuses non-syndiquées? Il ne s'agit pas seulement de faire la promotion d'un droit, mais de voir à sa mise en place.

Transformer la démocratie et le rôle de l'État

Actuellement, les gouvernements canadien et québécois tendent à limiter la participation citoyenne aux élections. De plus, ils démantèlent les lieux de participation citoyenne qui élargissaient les possibilités de prise de parole et de décision, par exemple les Conférences régionales des élu.es (CRÉ), les Centres locaux de développement (CLD). Ils nous font la morale sur la nécessité de voter, mais le vote de plusieurs est marginalisé, dans la mesure où notre système de représentation ne tient pas compte des voix minoritaires. Nous assistons à une concentration grandissante du pouvoir alors que le conseil des ministres, voire le bureau du premier ministre, est beaucoup plus puissant aujourd'hui que le Parlement ou l'Assemblée nationale. Dans ce contexte, il y a lieu non seulement de revendiquer un changement au mode de scrutin, mais de travailler à la transformation radicale de la démocratie, si nous voulons que les femmes prennent leur place et soient entendues.

L'égalité citoyenne de toutes les femmes

Toutes les femmes devraient pouvoir bénéficier de l'égalité citoyenne. Cela exige de combattre toutes les formes de domination institutionnelle, sociale ou culturelle qui infériorisent certaines classes de femmes. Pour éviter le paternalisme, il est important que ce travail se développe avec les femmes aux prises avec les situations visées, et que les solutions identifiées permettent à la fois de renforcer leur pouvoir et d'améliorer leur situation.

L'importance de l'éducation critique

¹¹ *Cahier du Forum*, p. 59-60.

L'éducation critique devient un outil essentiel au développement et au maintien d'un projet féministe de société. Sans l'accès à un système d'éducation public, gratuit tout au long de la vie, il est difficile d'imaginer que nous pourrions nous donner les assises d'une société égalitaire. Cette éducation doit être critique face aux systèmes d'oppression et permettre aux élèves et aux étudiant.es de les reconnaître, de les combattre et de les transformer. L'éducation doit être accessible et ne pas créer d'obstacles pour les femmes en raison de leur sexe, de leur statut d'immigration, de leur âge, de leurs capacités physiques ou mentales.

PROPOSITION

Le conseil d'administration propose :

12. Que la FFQ se dote d'un champ d'action appelé Féminisme, citoyenneté participative et prise de parole. Que les orientations qui guident le travail à cet égard soient :

- a. créer une citoyenneté participative, juste et égalitaire ;
- b. contrer la criminalisation des femmes marginalisées ;
- c. s'opposer à la production et la reproduction de classes de femmes ;
- d. viser à transformer le rôle de l'État et des gouvernements ;
- e. prendre et créer des espaces de communications égalitaire et anti-oppressif ;
- f. renforcer l'accès à de l'éducation critique ;
- g. participer à la démocratisation de l'information et des médias

Voici quelques idées de sujets sur lesquels le futur comité pourra se pencher :

- Travailler à la transformation des normes et pratiques de l'espace public (institutions médiatiques, internet, institutions politiques etc.). Offrir aux acteurs et actrices des espaces publics une éducation aux rapports sociaux de sexe égalitaires. Développer des outils d'action collective et virtuelle pour contrer le sexisme (raciste, lesbophobe, capacitiste) dans ces espaces.
- Contrer la criminalisation des femmes en situation de pauvreté ou d'itinérance, vivant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, ou se retrouvant dans l'industrie du sexe. Contrer aussi le profilage racial qui fait en sorte que le nombre de femmes racisées et autochtones en prison est disproportionné.
- Contrer l'institutionnalisation du sexisme et du racisme dans les règles d'immigration et mener des actions pour régulariser la situation des femmes sans statut.
- Travailler pour que l'éducation soit publique, critique et accessible à toutes et ce, tout au long de la vie.
- Contrer et transformer les obstacles à la participation citoyenne de toutes les femmes.

- Mener un débat sur notre vision de l'État afin de mieux cibler les stratégies à adopter dans nos actions.
- Travailler au renforcement effectif des droits d'association et d'expression et des droits à l'information et à la communication.
- Travailler à la transformation des institutions de la démocratie.
- Adopter des stratégies d'auto-organisation dans la réalisation de notre plan d'action.
- Travailler à l'intégration des pratiques et des orientations féministes dans les politiques de l'État à tous les niveaux.
- Dénoncer le racisme conjugué au nom du féminisme, notamment à travers certains discours conservateurs ou nationalistes.

CHAMP D'ACTION : FÉMINISME, CORPS, IMAGE ET GENRE

La culture ambiante limite considérablement l'espace de liberté des femmes. Même si le Québec n'est pas une société conservatrice au plan des rôles sociaux des femmes et que les femmes ont acquis de grandes libertés encore peu accessibles ailleurs, d'autres mécanismes sont à l'œuvre pour limiter le pouvoir d'action et l'autodétermination des femmes au plan de leur estime de soi, de leur rapport à leur corps et à leur sexualité.

Plusieurs éléments, dont la culture du viol et le sexisme, en passant par la marchandisation du corps, les jouets sexistes, ainsi que des identités de genre très rigides, servent à limiter le pouvoir des filles et des femmes. Cela façonne leurs aspirations et inculque aux garçons et aux hommes, ainsi qu'aux femmes elles-mêmes, que les femmes sont inférieures. Cette culture et ces normes sociales développent un terreau propice à la violence envers les femmes.

LES PROBLÈMES

Nos corps sont des territoires occupés par des forces qui colonisent nos esprits. Les inégalités nous enseignent que nos corps ne nous appartiennent pas entièrement.

Corps et pouvoir

Un ensemble de normes issues de la religion, de la famille, du travail, de l'économie ou de la culture pop cultivent l'oppression que subissent les femmes afin de mieux contrôler et restreindre leur liberté et leur pouvoir. Les femmes résistent et transforment ces normes, mais ceci est très exigeant et les femmes qui résistent le font parfois au prix de leur santé.

Corps et violence

Le contrôle du corps des femmes s'exprime à travers toutes les formes de violences: la violence conjugale, le sexisme sur Internet, la culture du viol (présente dans les médias ou dans les écoles), la menace du harcèlement de rue et les agressions sexuelles. Les femmes ne sont pas libres de leurs déplacements ni de mener leur vie comme elles l'entendent dans leurs familles, à l'école, au travail, dans la rue, ou au sein de leur communauté. Par exemple, les femmes qui sont perçues comme les-

biennes peuvent faire l'objet d'agressions sexuelles avec le but explicite de les ramener « sur le bon chemin ».

Féminicides

Actuellement un féminicide a cours au Québec et au Canada. Il s'agit des meurtres des femmes autochtones, tuées parce qu'elles sont femmes et autochtones et dans une situation de vulnérabilité créée par le colonialisme.

Corps et sexualité

Notre sexualité est aussi un territoire occupé. Elle nous est dictée dès l'enfance par la publicité, la culture pop, les industries du divertissement, du sexe, de la mode, et par des règles familiales, sociales ou religieuses. De la vierge à la séductrice, les modèles imposés nous apprennent très tôt que notre sexualité ne nous appartient pas. Or, une société égalitaire et juste devrait permettre aux femmes d'exprimer leur sexualité, d'y trouver plaisir et de vivre des relations satisfaisantes, mais aussi de refuser autant le salopage (« slut-shaming », traiter quelqu'une de salope) que l'idée voulant que le pouvoir féminin passe par la séduction.

La sexualité proposée continue d'être hétéronormative, dans la mesure où nous prenons pour acquis que l'hétérosexualité est la norme et que les autres formes de sexualité sont, non seulement hors normes, mais inférieures. Dans ce contexte, la sexualité et la vie des lesbiennes et des femmes bisexuelles sont souvent invisibilisées ou présentées sous l'angle du regard masculin. La lesbophobie, qui unit sexisme et homophobie, crée une violence dans les salles de classe, notamment le harcèlement envers les femmes dites masculines, une peur de la discrimination au travail ou dans le bureau du médecin, où l'on se permet des blagues sur « qui fait l'homme ou la femme ». La discrimination affecte la santé mentale, la confiance en soi et la santé physique. Les femmes androgynes ou masculines, qu'elles soient lesbiennes ou non, sont particulièrement visées par des gestes misogynes.

Certaines situations font que les femmes sont vues comme asexuées. Des femmes en situation de handicap ou les femmes âgées sont souvent perçues comme vivant en dehors de la sexualité. Les femmes sont vues à travers le regard masculin, où la sexualité des femmes passe par la nécessité de plaire aux hommes hétérosexuels.

Corps et rôles sociaux

Notre système de reproduction, notre recours ou non à la maternité ou à l'avortement ainsi que nos accouchements font l'objet de toutes sortes de contrôles sociaux. Il n'y a pas de programmes d'éducation sexuelle pour permettre aux jeunes filles de réfléchir à ces questions et de développer leur auto-détermination. Les discours qui soutiennent qu'il faut être mère pour être une vraie femme, la pression de la maternité parfaite et son prolongement dans l'image de la grand-mère disponible pour les petits-enfants, perpétuent les contrôles sur les rôles que les femmes doivent jouer. La rareté des maisons de naissance restreint la possibilité de choisir l'endroit et le modèle de soins entourant l'accouchement : alors que le quart des femmes enceintes aimeraient y accoucher, seulement 1% d'entre elles y ont accès.

Les dernières années sont marquées par un certain retour des stéréotypes et du sexisme, un discours affirmant qu'il y aurait une différence et une hiérarchie naturelles entre hommes et femmes et une sexualisation à outrance du corps des femmes. Cette situation mine le développement de rapports sociaux de sexe égalitaires. L'incorporation des rôles sociaux de genre encourage la culture du viol, et accentue la banalisation du viol et des violences sexuelles. Même si le viol est criminalisé au plan juridique, au plan culturel il est offert en spectacle, toléré, excusé, voire même approuvé.

Les stéréotypes sont des généralisations réductrices et péjoratives qui véhiculent une conception négative des femmes et contribuent à produire des effets discriminatoires, donc à perpétuer les inégalités entre les sexes.¹² Ils ont fait un retour en force dans les jouets pour enfants, qui deviennent des vecteurs particulièrement efficaces du sexisme.

Justice reproductive

Pour s'éloigner des rôles sociaux forcés, le mouvement féministe a cherché à élargir les options concernant la maternité. Or, plusieurs femmes se retrouvent dans une situation où elles n'ont pas encore le plein contrôle de leurs choix en matière de reproduction. Pensons aux femmes en situation de handicap pour qui le choix de la maternité est une course à obstacle; aux lesbiennes qui souhaitent avoir accès aux cliniques de fertilité au même titre que les femmes hétérosexuelles; aux personnes trans qui sont souvent stérilisées lors des chirurgies visant à adapter leur corps à leur auto-identification.

Corps et genre

Notre société nous enferme dans des modèles rigides et hiérarchisés de masculinité et de féminité. La société continue d'attribuer des rôles différents à chaque catégorie comme si c'était naturel. Cela a pour effet d'enfermer toutes les femmes dans une construction sociale et de forcer toutes les personnes à se conformer à des idées reçues.

L'hétéronormativité patriarcale pose les identités de genre comme binaires et complémentaires, stigmatisant toute personne dont l'identité ou l'expression de genre n'est pas conforme aux modèles traditionnels de féminité ou de masculinité.¹³ Les femmes qui transgressent les standards acceptés de la féminité ont plus de difficulté à trouver du travail, vivent plus souvent des agressions haineuses et sont dévalorisées. Les femmes masculines et les femmes trans dérangent. Elles ne vivent pas dans la sécurité. « Ces êtres androgynes brouillent les frontières entre les sexes, dont la hiérarchie a besoin pour se maintenir et sur lesquelles reposent les privilèges des plus forts. »¹⁴

Les femmes trans, les femmes masculines, les personnes qui refusent de se faire identifier à un genre dans l'espoir de les voir abolir, ainsi que les hommes féminins souffrent du système patriarcal. Plusieurs se disent féministes ou ont besoin d'avoir recours aux espaces féministes pour les accueillir.

¹² *Rapport final de la Table Liberté, sous-table Stéréotypes sexistes.*

¹³ *Cahier du Forum*, p.65.

¹⁴ <http://www.lactualite.com/opinions/chronique-des-gars-des-filles/harcelement-quand-le-pouvoir-corrompt/> .

lir dans les difficultés rencontrées en tant que femme. Les femmes trans sont particulièrement nombreuses à être victimes de violence, à subir de la discrimination sexiste et à se trouver en situation de pauvreté.

Malgré cela, beaucoup de féministes les perçoivent comme bénéficiant de privilèges masculins. Certaines sont sceptiques devant l'idée qu'une femme trans, qui n'a pas été socialisée en tant que femme, puisse vraiment savoir ce que c'est que de vivre l'oppression des femmes. Les femmes trans et leurs alliés.es proposent au mouvement de se questionner sur la notion d'espace non-mixte tel que développé traditionnellement.

Peut-on imaginer de changer notre définition de l'espace non-mixte féministe? Est-ce possible pour la FFQ d'abandonner la définition du mot « femme » qui s'appuie sur le sexe biologique et pour la remplacer par l'idée qu'une femme est toute personne qui se considère comme telle (quelque soit son sexe biologique à la naissance ou plus tard)?

Certaines parmi nous iraient plus loin. Elles diraient que la FFQ devrait rassembler toute personne qui combat l'oppression commune. On ne se rassemble donc plus sur la base d'une identité commune ou une expérience commune, mais sur la base de la solidarité dans le projet politique à combattre et qui nous opprime. Plusieurs personnes, dont le genre ne correspond pas à celui d'une femme ou d'un homme, mais qui font l'objet d'une oppression genrée, se retrouveraient dans une organisation féministe qui dénonce le patriarcat et ses interactions avec d'autres systèmes d'oppression. Ce sera un débat à poursuivre dans les années à venir.

La mutilation génitale

Des femmes venant de la diaspora africaine se mobilisent au Québec et au Canada pour contrer les mutilations génitales pratiquées ici dans la clandestinité. Plus récemment, des femmes intersexes ont commencé à dénoncer la mutilation génitale qui est pratiquée sur les bébés présentant des organes génitaux ambigus pour leur attribuer un sexe déterminé. Ces deux types de mutilations génitales relèvent des normes établies sur les rapports sociaux de sexe au sein d'une société.

Corps et culture pop

La culture, soit les symboles, les valeurs, les normes sociales qui dominent notre quotidien, est imprégnée de sexisme et façonne les mentalités. Cette culture véhicule un modèle féminin unifié, érotisé, et surtout pensé pour les hommes en tant que classe.

Des normes de beauté qui valorisent la jeunesse, la minceur et la blancheur imposent aux femmes des modèles à suivre au détriment de la diversité; elles font du tort aux femmes, à leur estime et leur confiance en elles-mêmes. Leur santé est compromise par les régimes amaigrissants, les chirurgies de rajeunissement, de modification des traits racialisés (blanchiment de la peau, chirurgie pour « débrider des yeux ») ou simplement par l'obsession de la minceur qui entraînent des troubles alimentaires. Tous ces éléments affectent la place que les femmes sentent qu'elles peuvent prendre.

L'élimination de la diversité et la hiérarchisation des caractéristiques physiques des femmes renforce inévitablement les stéréotypes basés sur l'origine ou la couleur de la peau, l'âge, la sexualité ou encore les capacités physiques.¹⁵

Corps marchandisés

L'effort mené pour arriver à une liberté et à une égalité au sein des rapports sexuels a été récupéré et détourné par le système capitaliste et patriarcal. En effet, la prise en charge de la sexualité des femmes se fait de manière sournoise par un processus de marchandisation du corps et de la sexualité. Nos corps sont utilisés pour vendre une image, promouvoir un fantasme, faire de l'argent. Des industries transnationales font tout pour que les femmes développent des complexes face à leur corps, afin qu'elles aient recours à des produits cosmétiques, à des régimes, etc. Ces complexes servent à nous faire taire.

Peu importe la position qu'on a sur le travail du sexe et la prostitution, nous constatons que l'industrie transnationale de la pornographie et du sexe fait d'énormes sommes d'argent sur le dos des femmes. L'absence de lutte réelle contre la pauvreté des femmes conduit de nombreuses femmes, partout dans le monde, à recourir à l'industrie de la pornographie et du sexe, en l'absence d'autres options prometteuses. De nombreuses femmes migrantes entrent dans cette industrie, se retrouvant sans statut et criminalisées.

Corps et peurs

Après le 11 septembre, les sociétés occidentales ont cultivé des peurs quant aux corps voilé de certaines femmes. Les femmes en hijab, niqab et autres voiles sont trop souvent perçues comme étant soumises et dangereuses à la fois. Ces préjugés constituent une sorte de prison dans laquelle la société les enferme. Dans ce contexte hostile, il leur est plus difficile d'identifier les aspects de leur culture et de leur religion qu'elles veulent combattre.

Corps et fondamentalisme religieux

Le fondamentalisme est obsédé par le corps des femmes et, quelque soit la tendance, fait la promotion d'un rôle traditionnel pour les femmes, dans lequel elles sont soumises à l'autorité patriarcale. C'est leur corps, leur sexualité, leur autonomie, voire leur liberté de penser, qui sont placés sous haute surveillance.

Le degré et le type de contrôle exercé varient selon les espaces sociaux. À l'échelle familiale, on peut contrôler les déplacements des femmes et des filles, alors qu'à l'échelle étatique, on peut voir des gouvernements réduire l'accès à l'avortement. En d'autres mots, les fondamentalistes religieux s'opposent aux objectifs d'émancipation et d'autodétermination portés par le mouvement féministe.

VISION PROPOSÉE : POUR L'ÉPANOUISSEMENT ET LA LIBERTÉ DES FEMMES

Il est suggéré que la FFQ s'oriente de manière à promouvoir pour les femmes une identité et une sexualité libre et émancipatrice, en priorisant leur liberté et leur plaisir, le consentement, la diversi-

¹⁵ *Cahier du Forum*, p.64.

té des pratiques sexuelles et d'expression de genre et ce, dans une logique non-hétéronormative¹⁶, non-raciste, non-capacitiste.

Cette vision s'oppose aux stéréotypes sexistes, à la sexualisation à outrance et à une culture sexiste et marchande qui enferme et contrôle les femmes et alimente les inégalités.

L'autodétermination des femmes

Les femmes ont le droit de prendre leur vie en mains. Pour que toutes puissent s'autodéfinir et développer leur autonomie, dans tous les domaines, il faut promouvoir la critique de l'idéologie dominante qui interfère dans la construction de soi, et favoriser la capacité d'action des femmes ainsi que la valorisation de leur jugement.

La fin de l'impunité des entreprises

Trop d'entreprises contribuent à l'infériorisation tout en échappant aux conséquences d'une telle façon de faire des profits. Elles doivent être redevables de leurs actions.

Travailler avec les féministes croyantes pour endiguer le fondamentalisme

Pour s'attaquer aux fondamentalismes, il y a lieu de combattre l'emprise du patriarcat sur la société et tout ce qui favorisent : l'insécurité et l'injustice économiques, le racisme et les écarts en matière de citoyenneté, l'autoritarisme, la guerre, le militarisme et l'impérialisme. Pour éviter la montée de ces fondamentalismes, nous devons par ailleurs nourrir le pluralisme démocratique, offrir une éducation publique, critique et accessible, promouvoir des rapports sociaux de sexe égalitaires, et assurer la justice entre les citoyens.

Il est important de travailler en alliance avec des féministes croyantes de plusieurs traditions religieuses afin de développer des stratégies solidaires pour combattre les tendances conservatrices et fondamentalistes portées par les institutions religieuses.

L'importance de l'éducation

Le système d'éducation est un espace qu'il faut investir pour contrer les mentalités sexistes, racistes, hétéronormatives et capacitistes. Dès la socialisation primaire, garçons et filles intériorisent les stéréotypes de genre et les rapports sociaux de sexe, de race, de classe. Il est donc important de former le personnel enseignant sur les rapports sociaux de sexe et leurs impacts si on veut valoriser les rapports égalitaires dès la petite enfance.

En ce qui concerne l'éducation sexuelle et relationnelle, une vision globale basée sur des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes doit être adoptée, et ce, du préscolaire au postsecondaire.¹⁷ Cette même vision doit se retrouver dans l'enseignement des métiers et des professions, peu importe le secteur professionnel. Enfin, certains programmes éducatifs sont à réviser, notamment les cours d'histoire, alors que les femmes et les féministes y sont pratiquement invisibles.¹⁸ Il s'agit de moyens forts pour lutter contre l'infériorisation des femmes et la violence à leur endroit.

¹⁶ *Cahier du Forum*, p.68.

¹⁷ *Propositions adoptées le 16 et 17 novembre 2013*, États généraux, p.14. Disponible sur <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/propositions-adoptees-le-16-et-17-novembre> .

¹⁸ *Cahier du Forum*, p.56.

PROPOSITION

Le conseil d'administration propose :

13. Que la FFQ se dote d'un champ d'action appelé Féminisme, corps, image et genre. Que les orientations qui guident le travail à cet égard :

- a. renforcer les conditions qui favorisent la capacité des femmes à vivre libre, à s'autodéterminer et à s'épanouir;
- b. tenir les entreprises et autres acteurs responsables de leur rôle dans l'oppression des femmes
- c. **transformer l'imaginaire social concernant les femmes;**
- d. miser sur le rôle de l'éducation aux rapports sociaux égalitaires;
- e. se questionner sur la binarité du genre.

Parmi les idées que ce comité pourrait développer, on trouve :

- Faire la promotion de l'importance de l'éducation pour atteindre une société juste et égalitaire.
- Miser sur une éducation aux rapports égalitaires de sexe, de classe, de race, de sexualité et de genre, allant de la petite enfance jusqu'à l'université, en passant par l'éducation des adultes et la formation continue.
- S'assurer que les manuels d'histoire, les monuments et autres valorisations du passé permettent une réelle reconnaissance des femmes dans l'histoire.
- Travailler à la transformation de l'imaginaire collectif en ce qui concerne les femmes.
- Intervenir dans la culture pop pour y promouvoir le développement d'une vision diversifiée et non-oppressive des femmes.
- Faire la promotion des récits, des pratiques et des alternatives féministes.
- Contrer les stéréotypes chez les enfants.
- Cibler les entreprises privées qui ont des pratiques contraires à l'égalité de toutes les femmes (publicité, industries culturelles, pharmaceutique, cosmétique, du sexe etc.).
- Adopter des pratiques proactives pour que les femmes trans* qui souhaitent prendre part à la FFQ puissent devenir membres en toute sécurité et confiance.

- Entamer une réflexion sur les réalités d’oppression vécues par les personnes trans* en vue d’actualiser les pratiques et les orientations féministes de la FFQ¹⁹.
- Actualiser nos analyses de la pornographie pour tenir compte de phénomènes comme son omniprésence sur Internet, la pornoisation de la mode, l’augmentation de la consommation de la pornographie par les femmes et la production de pornographie féministe.
- Favoriser le développement de pratiques et d’orientations féministes en santé et en environnement, ce qui implique une transformation du système de santé et de services sociaux, notamment :
 - Viser la prévention et la démedicalisation des problèmes sociaux des femmes;
 - Éviter le paternalisme étatique dans le soutien offert aux mères monoparentales, racisées ou pauvres etc.;
 - Favoriser le développement d’une justice reproductive pour les femmes, l’humanisation des accouchements, l’accès à la maternité et aux services d’avortement pour toutes (mères monoparentales, femmes en situation de handicap, lesbiennes, femmes trans*, femmes sans papiers etc.);
 - Lutter pour une meilleure régulation environnementale sur les produits utilisés dans la vie quotidienne.
- Favoriser l’autodétermination des femmes.

CONCLUSION SUR LES CHAMPS D’ACTION

DONNER PLUS DE PLACE AUX MEMBRES ET RECONNAÎTRE SES LIMITES

Nous souhaitons que les membres et les instances reconnaissent les limites humaines et financières de la FFQ. Chaque champ d’action proposé est immense. Il appartiendra aux membres, en assemblée générale, de bien choisir quels aspects seront travaillés en priorité et d’identifier quelle contribution elles peuvent offrir dans la réalisation de chacun des plans d’action.

Par ailleurs, la situation financière de la FFQ implique une nouvelle façon de travailler. Les membres auront à prendre une plus grande place dans la réalisation du plan d’action de la FFQ, qui reposera sur le travail dans les champs d’action. En même temps, les membres ne pourront pas déléguer tous les travaux à réaliser à la permanence. L’équipe devra soutenir les comités pour qu’ils soient réellement accessibles à toutes les membres, mais ce sera aux membres de porter ensemble la réalisation du plan d’action de chaque comité.

UN CHANGEMENT DE RÔLE POUR LA FFQ

La Marche mondiale des femmes

L’heure est sans doute venue pour la FFQ de cesser d’assurer la coordination de la Marche mondiale des femmes au Québec. D’une part, des membres de la Coordination du Québec de la Marche mon-

¹⁹ *Cahier du Forum*, p. 68.

diale des femmes ont exprimé le désir d'une plus grande autonomie. Il s'agirait donc pour la FFQ de laisser le bébé partir!

D'autre part, la FFQ doit se donner les moyens de mener à bien ses propres mandats et de développer sa vie associative. Jusqu'à maintenant, il a été possible pour la FFQ de porter sa propre mission en même temps que celle de la Marche mondiale des femmes. Aujourd'hui, les ressources de la FFQ ayant diminué, les travailleuses devront se recentrer sur le plan d'action de la Fédération.

Même si elle ne devait plus assumer seule la coordination de la Marche mondiale des femmes, la FFQ continuera à s'y investir en tant que membre. D'ici mars 2016, la FFQ facilitera une plus grande prise en charge de la Marche par ses membres à travers les actions de 2015, tout en assumant la coordination. Le passage se fera ensuite vers une coordination collective de la Marche mondiale des femmes.

12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes

Dans le même esprit, il est suggéré que ce comité devienne entièrement autogéré par ses membres. C'est d'ailleurs largement la pratique depuis quelques années.

PROPOSITIONS

Ainsi, le conseil d'administration propose :

14. Que la FFQ prépare le transfert de la coordination de la Marche mondiale des femmes vers les membres de la CQMMF de sorte que cette prise en charge autonome soit complétée pour la fin du mois de mars 2016.

15. Que la FFQ propose au Comité des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes de passer d'une coordination par la FFQ à un fonctionnement où les membres assurent une prise en charge collective du comité.

SECTION 5 : VIE ASSOCIATIVE ET STRUCTURE DÉMOCRATIQUE DE LA FFQ

ÉTAT DE SITUATION

La FFQ compte différentes instances, qu'il importe de revoir dans la perspective des prochaines années. Actuellement, il y a une assemblée générale qui se réunit une fois l'an. Élus par l'AGA, le conseil d'administration de 19 personnes se réunit cinq fois l'an et l'exécutif de cinq personnes se réunit plus fréquemment.

Des comités permanents, créés par l'assemblée générale et qui relèvent du CA, se réunissent à un rythme très variable. Les travaux des comités permanents ont évolué au fil des années, selon l'engagement des militantes, les priorités de la FFQ ainsi que les ressources disponibles.

Quelques comités ad hoc ont été mis sur pied par le CA pour répondre à ses besoins. Le comité d'élection, dont les membres sont nommés par l'AGA, prend le processus d'élection en charge à chaque année.

Au niveau des régions, des collectifs régionaux réunissent les membres individuelles qui y résident.

Enfin, le plus gros du travail de la FFQ est réalisé par une équipe de travail de quatre femmes, incluant la présidente élue, qui travaillent à temps plein.

LE COMITÉ DES FEMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES²⁰

Dans le dernier bilan de la FFQ réalisé en 2003, il ressortait que la FFQ ne prenait pas en compte la diversité des femmes dans ses positions et dans ses rangs. Les problèmes identifiés à l'époque étaient liés à la faible représentation des femmes issues des communautés ethnoculturelles, tout comme à la marginalisation et à la discrimination de ces femmes par les institutions mais aussi par le mouvement des femmes.²¹ Devant ces constats, la FFQ a adopté une stratégie interne de lutte contre les discriminations raciales et ethniques et d'ouverture aux diversités à la suite du congrès d'orientation de 2003.

La FFQ a donc dispensé une formation destinée aux membres de la FFQ portant sur la réalité des femmes immigrantes et racisées, avec l'objectif de faire reculer le racisme au sein de nos rangs. Des mesures structurelles ont aussi été proposées pour offrir un lieu d'échange et de concertation aux femmes des communautés culturelles, avec la création du comité des femmes des communautés culturelles (qui est aujourd'hui le comité des femmes immigrantes et racisées, tel que nommé par ses membres).

Le comité des femmes des communautés culturelles s'est investi pour apporter des changements au niveau de la manière dont les enjeux sont traités, mais aussi de la place qui est faite aux propositions et expériences des femmes racisées et immigrantes. Jusqu'en 2009, le travail fait par le comité avait surtout porté sur des enjeux liés à l'accès des femmes immigrantes et racisées au marché du travail. Elles ont développé notamment une formation sur le racisme dans le marché de l'emploi. Dans les dernières années, le comité a été plutôt centré sur l'intégration d'une approche intersectorielle dans la définition des priorités, revendications, analyses et stratégies d'action. Plus récemment, le comité s'est investi intensément dans la démarche des États généraux.

LE COMITÉ FEMMES ET MONDIALISATION

Le comité femmes et mondialisation a été mis sur pied à l'AGA de 2001 afin d'assurer des suivis à la Marche mondiale des femmes (MMF) de 2000. Son mandat était d'identifier les effets de la mondialisation sur les femmes au Québec, d'envisager et de promouvoir des actions de résistance à la mondialisation néolibérale, notamment dans le contexte de la Zone de libre-échange des Amériques

²⁰ Cette section est reprise du Document préparatoire Pré-Congrès produit par la FFQ en 2014, « Bilan de la FFQ. Interpellations des États généraux de l'action et de l'analyse féministes. »

²¹ Chouakri, Yasmina (2003). « La prise en compte de la diversité ethnoculturelle par le mouvement des femmes: Le cas de la Fédération des femmes du Québec », *La Course à Relais-Femmes*.

(ZLÉA). Ce mandat s'est articulé plus tard autour de trois axes : recherche-formation, action-mobilisation, solidarité.

Le comité a été très actif. Au début, il s'est mobilisé autour de l'opposition au projet de Zone de libre-échange des Amériques : il a élaboré un outil d'éducation populaire ainsi que plusieurs formations.

En 2003, il a formé, à la demande de femmes mexicaines reliées à la MMF, le Comité québécois de solidarité avec les femmes de Ciudad Juarez, pour dénoncer les viols, assassinats et disparitions, depuis 1992, de centaines de jeunes femmes à Ciudad Juarez.

Entre 2004 et 2013, il a effectué plusieurs recherches²² concernant les effets de la libéralisation des marchés sur les conditions de vie et de travail des femmes, qui ont donné lieu à différentes publications et à plusieurs activités de formation. À noter, la recherche-terrain réalisée avec des travailleuses de Wal-Mart qui décrit leurs conditions de travail, marquées par la flexibilité, la déqualification et la division sexuelle (2013).

Dans le contexte de la guerre en Afghanistan, le comité a développé une réflexion sur les enjeux de la guerre, de la militarisation et de la paix pour les femmes. La crise financière de 2008 l'a interpellé et il a jeté les grandes lignes d'une analyse féministe de la crise financière et économique mondiale dans deux textes, diffusés dans nos rangs et par le secrétariat international de la MMF.

Enfin, les bombardements de Gaza par Israël en décembre 2008 et janvier 2009 ont marqué, pour le comité, le début d'une série d'actions de solidarité avec le peuple palestinien et les femmes palestiniennes.

LE COMITÉ FEMMES AÎNÉES

La décision de former le comité femmes aînées a été prise lors de l'AGA de 2008. Le comité a pris la relève du travail déjà amorcé sur la situation économique et les conditions de vie des femmes aînées. Un projet de trois ans, financé par le Programme Promotion de la femme du gouvernement fédéral, visait l'amélioration de la sécurité et de l'autonomie économiques des femmes, selon trois parcours de vie (jeunes, aînées, immigrantes). L'objectif était de montrer que ces femmes subissent des discriminations spécifiques, fondées notamment sur l'âge et sur l'appartenance ethnoculturelle, qui se répercutent sur leur situation économique, leurs conditions de vie et leur inclusion dans la société.

Le comité a d'abord mis en place un comité conseil composé d'une quinzaine de femmes, venant de milieux différents et préoccupées par les conditions de vie des femmes aînées, afin d'élaborer un outil de sensibilisation-formation, *Citoyennes à part entière pour toute la vie*²³. Son objectif était de

²² Ces recherches sont le fruit d'un partenariat de la FFQ avec l'Institut de recherches et d'études féministes, le Service aux collectivités et l'Institut d'études internationales de Montréal de l'UQAM.

²³ Disponible sur <http://www.ffq.qc.ca/2010/09/citoyennes-a-part-entiere-pour-toute-la-vie/>

sensibiliser les femmes au fait que l'insécurité économique, la pauvreté et les inégalités que vivent les femmes âgées les empêchent d'exercer leur citoyenneté. L'outil, composé de douze textes, met en relief différents obstacles ou discriminations vécus par les femmes âgées dans notre société; il a servi de support à différentes activités de formation données dans plusieurs régions et milieux.

Le comité a ensuite réalisé un autre projet portant sur l'engagement social des femmes âgées, dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les âgées. Cette fois, le comité a travaillé avec des femmes membres d'organisations mixtes de personnes âgées, dans le but de cerner le rôle qu'elles y jouent. Ce projet a permis de développer de nouvelles alliances. Il a aussi créé des attentes envers le comité des femmes âgées de la FFQ, en vue de mobiliser plus largement des femmes âgées d'organisations mixtes autour d'enjeux tels que l'âgisme, les inégalités, la pauvreté, la situation des proches aidantes et l'hébergement.

Outre ces projets, le comité a participé à titre de partenaire à une recherche universitaire sur les femmes âgées immigrantes, et il participe maintenant à une recherche sur la vie intime des femmes âgées de 65 ans et plus.

LES COLLECTIFS RÉGIONAUX

Les collectifs régionaux regroupent les membres individuelles de la FFQ d'une même région. Ils ont comme fonction de promouvoir la FFQ dans leur région, notamment son plan d'action, tout en tenant compte des réalités régionales. Ils promeuvent aussi le membership individuel. Finalement, ils reçoivent des fonds modestes de la FFQ pour lesquels ils doivent rendre des comptes.

Les collectifs offrent une belle occasion d'implication aux membres qui décident de s'y engager; leurs activités sont un ressourcement féministe pour celles qui y participent. Ils donnent à la FFQ un enracinement dans les régions et lui apportent une vision autre que montréalaise. Ils apportent des éléments nouveaux dans les débats, permettent aux membres de s'exprimer et à la FFQ de mieux connaître les opinions de ses membres.

Les collectifs font connaître les prises de position de la FFQ dans leur région et promeuvent des éléments de son plan d'action à travers les dynamiques régionales, conjuguant ainsi visibilité et influence.

Un seul collectif est actuellement vraiment actif, c'est celui de la région de Québec, qui englobe aussi Chaudière-Appalaches (Collectif Léa-Roback). Celui de la Montérégie (Madeleine-Parent), qui fonctionne au ralenti depuis trois ans, essaie de reprendre son élan. Enfin il y a un projet de remise en route du collectif au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Hélène-Pedneault).

Le recrutement au comité de coordination des collectifs est difficile, alors que la première condition d'activité d'un collectif est sûrement d'avoir des militantes prêtes et disponibles à y mettre temps et énergie. Plusieurs collectifs ont existé par le passé et se sont éteints faute de relève.

Cette façon de regrouper les membres individuelles est donc à renouveler à la lumière des besoins de regroupement des membres et du besoin d'ancrage régional de la FFQ. D'ailleurs, la question de la représentation des régions et des pratiques qui facilite leur participation demeure un enjeu important.

DES PROBLÈMES DANS LA VIE ASSOCIATIVE

Les comités ont répondu à de réels besoins et ont accompli, chacun à leur façon, un travail important. Toutefois, au cours des dernières années, certaines difficultés ont été identifiées par les militantes. Les militantes du comité des femmes immigrantes et racisées trouvaient lourd le mandat d'in-former et de sensibiliser les femmes à des idées qui semblent moins courantes, car perçues comme ne représentant pas les enjeux vécus par la majorité, mais qui reposent sur une quête de justice pour toutes les femmes. Certaines militantes se plai-gnaient de la rigidité des structures de la FFQ. Toutes constataient la difficulté de s'inscrire dans son plan d'action général, ce qui leur donnait parfois l'impression de travailler dans des comités satellites, en marge et non au cœur de la Fédération.

La participation au comité femmes et mondialisation a fluctué grandement au cours de ses douze ans d'existence, allant de 18 membres en 2006-2007, à sept en 2014. Il a rencontré des difficultés de différents ordres. D'abord, la difficulté de maintenir vivante la participation de femmes provenant de régions. Ensuite, l'ampleur du mandat et la difficulté de traduire les résultats de recherches en outils d'éducation populaire ou en données accessibles à l'ensemble des membres de la FFQ. Enfin, il est difficile pour le comité femmes et mondialisation d'assumer seul la participation au RQIC (Réseau québécois sur l'intégration continentale).

Au fil des années, les comités et les collectifs ont été plutôt laissés à eux-mêmes, alors que l'équipe de travail avait le mandat de consacrer la majorité de son énergie à la coordination de la Marche mondiale des femmes, des États généraux, de RebElles, des 12 jours d'actions... Par ailleurs, la perte de financement et la réduction de la taille de l'équipe rend impossible pour la FFQ de continuer à mener de front toutes ces activités.

La volonté de démocratiser davantage la FFQ, jumelée à la diminution des ressources, nous orientent vers un renforcement de la vie associative de la FFQ. Toutefois, pour être en mesure de jouer pleinement son rôle de fédération, la FFQ devra revoir la distribution de ses énergies. En réduisant son rôle de coordination du mouvement des femmes, la FFQ souhaite dégager des énergies pour réaliser son propre plan d'action.

Il est souhaitable que les comités sur les champs d'action qui seront mis sur pied deviennent les moteurs du plan d'action de la FFQ. La FFQ devra limiter le nombre de comités et de projets à coordonner et il sera également essentiel de revoir le rôle de l'équipe pour tenir compte du contexte réel des ressources.

L'expérience de la MMF et des États généraux témoigne du fait que les femmes dans le mouvement se sentent plus attachées aux actions qu'elles contribuent elles-mêmes à définir. Ainsi, en mettant sur pied des comités liés aux champs d'action, la FFQ donnerait aux membres les moyens de développer, de réaliser et de s'approprier le plan d'action.

La représentation de la diversité des femmes dans les comités et les instances de la FFQ est insuffisante. Malgré les progrès réalisés depuis le Congrès de 2003, le problème demeure et doit être résolu. Devant la diversification des membres de la FFQ, il y a lieu de réfléchir aux stratégies pour ouvrir

des espaces permettant de développer des réflexions minorisées, tout en permettant que ces idées contribuent au mouvement dans son ensemble.

Il est sans doute temps d'élargir la définition des collectifs pour inclure aussi bien des collectifs thématiques ou affinitaires que territoriaux. Des membres qui ont des intérêts communs pourraient mettre sur pied un collectif. Pensons aux écologistes féministes qui souhaitent partager des réflexions spécifiques ou encore aux féministes noires qui souhaitent alimenter les membres sur une manière de traiter certains sujets. Il s'agit de trouver le moyen de décentraliser et diversifier les contributions des membres de la FFQ.

Les collectifs pourraient rassembler autant des membres individuelles que des membres associatives.

OBJECTIFS PROPOSÉS

Dans ce contexte, nous identifions des objectifs qui appellent des changements à la vie associative et aux structures démocratiques de la FFQ :

- Offrir à toutes les membres un véritable lieu d'engagement;
- Démocratiser davantage les structures de la FFQ pour les rendre plus accessibles;
- Augmenter et renforcer les lieux de participation des membres individuelles et associatives de la FFQ;
- Renforcer le rôle des comités de travail de la FFQ en associant plus clairement leur mandat au plan d'action et en facilitant une plus grande prise en charge du plan d'action par les membres de la FFQ;
- Mieux répartir les pouvoirs au sein de la FFQ et assurer que l'organisation de ses instances permette de s'attaquer aux inégalités de pouvoir;
- Faciliter la participation des femmes des régions;
- Assurer une structure qui rééquilibre les rapports de pouvoir.

PROPOSITIONS

La suite de cette section présente une série de propositions sur différentes instances ou modalités démocratiques au sein de la FFQ : comités, collectifs, caucus, conseil exécutif et conseil d'administration. Si elles sont adoptées, ces propositions donneront lieu à une révision des Statuts et règlements, qui pourront être modifiés à l'assemblée générale qui suivra le congrès, en septembre 2015.

COMITÉS²⁴

Le Conseil d'administration propose:

16. Que, pour chacun des champs d'action, la FFQ mette sur pied un comité de travail sous la responsabilité de deux coresponsables élues en assemblée générale.
17. Que le mandat des comités sur les champs d'action soit de proposer au CA des priorités annuelles à soumettre au vote à l'assemblée générale annuelle. Que chaque comité soit chargé de préparer un plan d'action à soumettre au CA pour approbation sur la base des priorités annuelles et la conjoncture. Que le comité réalise le plan d'action adopté et qu'il fasse rapport de ses travaux au conseil d'administration.

L'assemblée générale procédera à l'élection de deux coresponsables pour chacun des comités de travail sur les champs d'action, lesquelles verront par la suite à compléter la composition de leurs comités. Le plan d'action doit permettre d'identifier et de documenter les enjeux prioritaires pour trois ans et de développer des outils de formation et d'éducation populaire; il doit aussi inclure un plan de communication, un plan de mobilisation et, s'il y a lieu, un plan pour organiser des débats en vue de prises de position par les membres.

COLLECTIFS

Le conseil d'administration propose :

18. Que la FFQ élargisse la définition des collectifs pour y inclure la possibilité pour les membres de se regrouper sur une base thématique, affinitaire ou territoriale. Que les collectifs soient autogérés et ouverts aux membres individuelles et associatives. Que les collectifs soient habilités à déposer des propositions au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Le processus de reconnaissance des collectifs reste à définir. Ces derniers peuvent servir à alimenter les membres sur un enjeu, à représenter des voix minoritaires au sein de la FFQ, ou à faire avancer une prise de position dans une direction donnée, etc. Autant les membres individuelles que les groupes pourraient y prendre part, à moins d'un avis contraire issu d'une entente entre celles qui mettent sur pied le collectif. Les collectifs auraient également accès à des ressources de la FFQ, comme la réservation des locaux de la MPR, accès aux archives, etc.

²⁴ Les comités actuels (comité femmes et mondialisation, comité femmes aînées, comités femmes immigrantes et racisées) seront invités soit à se transformer en collectif, soit à s'intégrer dans l'un des champs d'action, à moins que les membres ne préfèrent cesser leurs activités.

CAUCUS

Plusieurs femmes ont apprécié, lors du Forum des États généraux, qu'un temps ait été prévu pour la tenue de caucus. Cette pratique démocratique pourrait être intégrée avec profit au sein de la FFQ.

Le conseil d'administration propose :

19. Que l'horaire des assemblées générales prévoie la possibilité pour les femmes de se réunir en caucus.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET EXÉCUTIF

En renforçant l'importance des comités de travail qui seraient dorénavant au cœur de l'action de la FFQ, le conseil d'administration souhaite que la distribution des pouvoirs soit plus horizontale. Pour encourager l'engagement des femmes dans les comités et pas seulement au sein du CA, il est proposé de réduire la taille du conseil d'administration de 19 à 16 femmes.

Le Conseil d'administration souhaite également renforcer le travail collégial de l'exécutif ainsi que son soutien politique au travail de la présidente; et décrire plus formellement cet aspect dans les Statuts et règlements.

Enfin, le Conseil d'administration propose de modifier les fonctions des vices-présidentes pour refléter l'état actuel des défis qui attendent la FFQ. À noter que les vice-présidentes seraient élues directement à leur poste et ne seraient plus choisies parmi les administratrices individuelles ou associatives déjà élues.

Le conseil d'administration propose²⁵ :

20. Que l'exécutif soit composé de cinq membres soit de:

- La présidente;
- La trésorière;
- La secrétaire;
- La vice-présidente responsable des relations avec les régions;
- La vice-présidente responsable des pratiques solidaires et anti-oppressives - poste réservé à une personne vivant à la croisée des oppressions.

21. Que le conseil d'administration soit composé des cinq membres de l'exécutif ainsi que de onze administratrices suivantes élues, s'il y a lieu, par leur catégorie de membres :

- Trois femmes provenant des associations nationales;
- Deux femmes provenant des associations régionales;
- Une femme provenant des associations locales;
- Une travailleuse de la FFQ élue par la réunion des travailleuses;
- Deux membres vivant à la croisée des oppressions¹;
- Deux membres provenant d'un collectif.²

¹Autant les membres individuelles qu'associatives sont éligibles à ces postes.

²Anciennement 4 pour les collectifs des membres individuelles. Aujourd'hui les collectifs redéfinis auraient 2 postes ouverts à toutes les membres.

²⁵ Voir l'Annexe 3 à la page 57 pour connaître les changements proposés à partir de la composition actuelle du conseil exécutif et du conseil d'administration.

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS ÉMANANT DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Le mouvement féministe présent lors des États généraux a exprimé la volonté de mettre de l'avant un projet féministe de société et proposé un ensemble de moyens pour actualiser les pratiques et orientations du mouvement. Le conseil d'administration a cherché à faire la synthèse de ces constats, idées, réflexions et interpellations dans les dix points qui suivent.

Que le mouvement travaille à la réalisation d'un projet féministe de société qui implique la mise en place d'orientations aux plans social, politique, économique, écologique et culturel qui soient ancrées dans la quête de liberté, de solidarité, d'égalité, de justice et de paix pour toutes les femmes. Il s'agit de définir le féminisme plus largement que sur la base de la seule égalité femmes-hommes.

Que le mouvement trouve le moyen de maintenir une perspective globale dans son travail afin d'éviter le travail en silo et d'éviter que l'expertise prime sur la quête d'un projet de société.

Que le mouvement place le bien vivre et non l'accumulation de la richesse au cœur de son projet féministe de société. Le « bien vivre » est pour nous toutes et tous, les femmes, les communautés et les écosystèmes.

Que le mouvement continue à contester le mythe prétendant que l'égalité est atteinte et qu'il démontre à quel point les rapports sociaux de sexe inégaux influencent le rapport à la sexualité, à l'identité de genre, aux relations amoureuses, à la famille, au travail, à la sécurité, à l'économie, et à la politique. Qu'il travaille à ce que d'autres mouvements sociaux en prennent davantage acte en intégrant une analyse féministe dans leurs politiques et leurs pratiques.

Que le mouvement s'affiche très clairement en rupture avec l'ensemble des systèmes d'oppression qui marginalisent, exploitent, excluent les femmes. Que le mouvement développe davantage de stratégies de résistance à ces systèmes d'oppression. Il ne s'agit pas uniquement de les dénoncer, mais de les transgresser, de les confronter, de les refuser. Que le mouvement accorde une place plus importante au développement de perspectives et de pratiques alternatives à ces systèmes d'oppression.

Que le mouvement ajuste ses pratiques et ses analyses pour tenir compte de la manière dont l'ensemble des systèmes d'oppression (patriarcat, capitalisme, colonialisme, impérialisme, hétérosexisme, capacitisme, etc.) agissent ensemble pour créer des inégalités et des injustices pour les femmes.

Que le mouvement travaille à éliminer les oppressions qui s'expriment dans ses propres rangs. Le fait d'être des femmes ne garantit pas qu'il n'y a pas d'inégalités entre nous. Au contraire, les différences de classe, de scolarisation, de couleur etc. peuvent créer des privilèges pour certaines et des oppressions pour d'autres.

Que le mouvement accorde une plus grande place, dans ses luttes, aux enjeux environnementaux qui menacent la vie, la santé et la sécurité pour les femmes et les populations, tels que le réchauffement climatique, l'extractivisme, les toxines comprises dans la nourriture et dans les produits de beauté etc.

Que le mouvement travaille à contrer le repli identitaire, la montée des fondamentalismes et la xénophobie, car ces tendances limitent la citoyenneté et la liberté des femmes, particulièrement celles qui sont racisées ou croyantes.

Que le mouvement dénonce les discours racistes déployés au nom de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Que le mouvement fasse des efforts pour réfléchir aux critiques féministes du nationalisme, de la suprématie blanche et du racisme.

Que le mouvement contribue à la déconstruction des relations coloniales qu'entretiennent les gouvernements et les Québécois.ess avec les peuples autochtones. Que le mouvement travaille dans une perspective égalitaire pour déconstruire les préjugés, mettre fin aux injustices et pour que les Québécois.es reconnaissent le droit à l'autodétermination des peuples autochtones.

Que le mouvement s'interroge sur la manière d'ajuster ses actions et ses stratégies concernant l'État, compte tenu de la subordination de la politique aux intérêts économiques des élites nationales et internationales.

Le conseil d'administration s'est inspiré de ces réflexions ainsi que des années de débats, de pratiques et d'expérience de la FFQ pour formuler les propositions qui se trouvent dans le présent document.

ANNEXE 2 : ANCIENS TEXTES DE MISSION ET DÉCLARATION DE PRINCIPES

Mission et objectifs (2003)

La Fédération des femmes du Québec est une organisation féministe autonome qui travaille, solidairement et en alliance avec d'autres groupes, à la transformation des rapports sociaux de sexe dans toutes les activités humaines en vue de favoriser le développement de la pleine autonomie des femmes et la reconnaissance véritable de l'ensemble de leurs contributions à la société.

Ainsi, ses principaux objectifs sont de promouvoir et de défendre les intérêts et droits des femmes et de lutter contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes. Elle vise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les secteurs de la société et travaille à la mise en œuvre de conditions qui facilitent l'atteinte de cet objectif dans une perspective plurielle, c'est-à-dire permettant d'intégrer les femmes dans toute leur diversité d'expériences, d'appartenances ou de provenances.

La FFQ est un carrefour qui se veut représentatif du pluralisme de la société québécoise et de la diversité du mouvement des femmes, particulièrement des femmes en situation de pauvreté ou qui sont exposées à vivre des discriminations en fonction, notamment, de leur couleur, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle, de leur handicap, de leur âge, de leur religion ou de leur mode de vie. Au sein du mouvement des femmes, elle assume un leadership collectif en vue de réagir aux enjeux de société auxquels les femmes sont confrontées. À l'échelle internationale, elle se préoccupe, dans le cadre de son action et des moyens dont elle dispose, de développer des liens de solidarité avec d'autres groupes de femmes à travers le monde. La FFQ est un organisme non partisan d'éducation et d'action politique qui exerce un rôle de critique, de pression, de concertation et de mobilisation.

Déclaration de principes (2003)

La Fédération des femmes du Québec affirme son orientation féministe, dans une perspective plurielle et pluraliste. La Fédération est un lieu de militantisme et d'action, d'analyse et de réflexion, de débat, de formation et de concertation ouvert à toutes les femmes, sans distinction de couleur, d'orientation sexuelle, d'état civil, de religion, de convictions politiques, de langue, d'origine ethnique ou de nationalité, de condition sociale, d'âge, de condition physique et mentale (en accord avec l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec). À l'intérieur du mouvement des femmes, la FFQ s'inscrit dans le courant qui s'attaque aux systèmes d'oppression ou de domination que sont le patriarcat, le capitalisme, le racisme, l'impérialisme et l'hétérosexisme qui marginalisent et exploitent les femmes aux plans social, économique, culturel, politique et religieux, à l'échelle québécoise, canadienne et internationale.

En prenant position en faveur des droits des femmes, elle remet en cause tout système et toute pratique qui génèrent et entretiennent la violence, la pauvreté, la domination, l'intolérance, la discrimination et l'exclusion. Elle agit selon des valeurs d'égalité, d'équité, de dignité, de justice, de soli-

darité sociale, de respect des personnes et fait la promotion de ces mêmes valeurs. Ses actions visent, à court, moyen et long terme, à valoriser les acquis féministes, à améliorer les conditions de vie des femmes, y compris l'atteinte de l'équité entre les femmes elles-mêmes, et à transformer en profondeur la société. La FFQ lutte pour l'émancipation des femmes et affirme leur droit à une participation intégrale et libre à la vie sociale, culturelle, politique et économique. Pour que se transforme réellement la société, la responsabilité du développement humain doit être prise en charge collectivement et le pouvoir doit être réorganisé afin d'en assurer un partage plus équitable ou plus horizontal. La FFQ travaille donc à la construction d'une société juste, solidaire, véritablement démocratique, égalitaire et pacifique tant au niveau québécois, canadien qu'international et dans le respect de l'auto-détermination des peuples.

ANNEXE 3 : RAPPEL DES PROPOSITIONS

SECTION 2 : La FFQ comme agente de changement

Le conseil d'administration propose

1. Que la FFQ assoie dorénavant son travail sur deux pôles, soit
 - a. la volonté d'éliminer le patriarcat et tous les autres systèmes d'oppression ou de domination avec lesquels il est imbriqué, comme le capitalisme, le racisme, l'impérialisme, l'hétérosexisme, le colonialisme et le capacitisme, qui fonctionnent ensemble pour marginaliser et exploiter les femmes aux plans social, économique, culturel, politique et religieux;
 - b. la volonté de réaliser un projet féministe de société fondé sur la liberté, l'égalité, la justice, la solidarité et la paix.
2. Que FFQ élargisse sa sphère d'action aux normes, croyances, idéologies et pratiques de tous les acteurs de la société.
3. Que la stratégie d'action de la FFQ puise dans un ensemble de moyens incluant la mobilisation et l'action collective (action légale, désobéissance civile, action directe), l'analyse, les débats, la recherche, la formation et l'éducation, la communication politique, la formulation et la réalisation d'alternatives, etc.
4. Que les membres travaillent à faire en sorte que la FFQ devienne un espace de militance exempt de domination.
5. Que la FFQ adopte l'approche intersectionnelle comme outil d'analyse et comme perspective nourrissant ses pratiques et ses prises de position.
6. Que la FFQ poursuive son engagement et nourrisse son alliance avec les femmes autochtones à travers son entente avec Femmes autochtones du Québec et que, par conséquent, la FFQ cherche à intégrer des pratiques visant à éliminer les attitudes, les pratiques et les prises de position racistes et coloniales.
7. Que la FFQ accorde la priorité, selon ses énergies et ressources, aux alliances qui permettront le développement d'un projet féministe de société sans domination. Que la FFQ identifie en priorité les groupes et coalitions qui se préoccupent de l'égalité et la justice entre les femmes et les hommes, entre les femmes et entre les peuples.

SECTION 3: Mission et déclaration de principes

Le conseil d'administration propose

8. Que la mission de la FFQ se lise comme suit :

La Fédération des femmes du Québec est une organisation féministe autonome qui travaille à la transformation des rapports sociaux de sexe et des rapports de domination dans toutes les sphères de la vie.

La FFQ est un carrefour de solidarité féministe réunissant des membres individuelles et associatives d'une grande diversité autour de la volonté de créer une société sans oppression.

La FFQ vise la justice et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples. Au sein du mouvement des femmes, la FFQ assume un leadership collectif pour faire avancer un projet féministe de société ancré dans les valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice, et la paix.

La FFQ est un organisme non partisan de défense collective des droits, d'éducation et d'action politique, qui offre aux féministes un espace démocratique de militantisme et d'action, d'analyse et de réflexion, de débat, de formation, de concertation et de création d'alternatives aux systèmes d'oppression affectant les femmes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

9. Que la déclaration de principes se lise comme suit :

La Fédération des femmes du Québec et ses membres travaillent à la réalisation d'un projet féministe de société qui génère égalité, liberté, solidarité, justice et paix pour toutes les femmes.

La FFQ lutte pour l'émancipation des femmes et l'affirmation de leur droit à une participation intégrale et libre à la vie sociale, culturelle, politique et économique. Pour que se transforme réellement la société, la responsabilité du développement humain doit être prise en charge collectivement et le pouvoir doit être réorganisé afin d'en assurer un partage plus équitable et horizontal.

La FFQ rejette tout système et toute pratique qui génèrent et entretiennent la violence, la pauvreté, la domination, l'intolérance, la discrimination et l'exclusion, ainsi que la destruction des écosystèmes sur lesquels repose la vie.

La FFQ adopte une approche féministe intersectionnelle : elle vise à éliminer le patriarcat et tous les autres systèmes d'oppression ou de domination avec lesquels il est imbriqué, comme le capitalisme, le racisme, l'impérialisme, l'hétérosexisme, le colonialisme et le capacitisme, qui fonctionnent ensemble pour marginaliser et exploiter les femmes aux plans social, économique, culturel, politique et religieux.

La FFQ est ouverte à toutes les femmes dans leur diversité. La FFQ et ses membres sont conscientes que les systèmes d'oppression opèrent également dans le mouvement féministe et au sein de la FFQ. Ainsi la FFQ et ses membres travaillent activement à créer un espace d'engagement sans oppression pour toutes les femmes.

SECTION 4 : Les champs d'action

Le conseil d'administration propose

10. Que la FFQ se dote d'un champ d'action appelé Féminisme, intersectionnalité et solidarité. Que les orientations qui guident le travail à cet égard soient :
 - a. Promouvoir un féminisme solidaire et anti-oppressif;
 - b. Enraciner les pratiques et les analyses dans une perspective intersectionnelle en prenant en compte les expériences de toutes;
 - c. Faire des enjeux spécifiques les enjeux de toutes;
 - d. Déconstruire les rapports de pouvoir au sein de la FFQ.

11. Que la FFQ se dote d'un champ d'action appelé Féminisme, bien vivre et écologie. Que les orientations qui guident le travail à cet égard soient :
 - a. La justice économique pour toutes et tous;
 - b. Le développement d'une économie du bien-vivre et en équilibre avec la vie et la Terre;
 - c. La protection du bien commun;
 - d. Le respect du droit à l'autodétermination des peuples autochtones;
 - e. La fin de la hiérarchie sexuelle et raciale du travail;
 - f. La promotion d'un système de migration juste et ouvert.

12. Que la FFQ se dote d'un champ d'action appelé Féminisme, citoyenneté et prise de parole. Que les orientations qui guident le travail à cet égard soient
 - a. créer une citoyenneté participative, juste et égalitaire;
 - b. contrer la criminalisation des femmes marginalisées;
 - c. d'opposer à la production et reproduction de classes de femmes;
 - d. viser à transformer le rôle de l'État et des gouvernements
 - e. prendre et créer des espaces de communication égalitaires et anti-oppressifs;
 - f. renforcer l'accès à de l'éducation critique;
 - g. participer à la démocratisation de l'information et des médias.

13. Que la FFQ se dote d'un champ d'action appelé Féminisme, corps, image et genre. Que les orientations qui guident le travail à cet égard soient :
 - a. renforcer les conditions qui favorisent la capacité des femmes à vivre libre, à s'autodéterminer et à s'épanouir;
 - b. tenir les entreprises et autres acteurs responsables de leur rôle dans l'oppression des femmes;
 - c. transformer l'imaginaire social concernant les femmes;
 - d. miser sur le rôle de l'éducation aux rapports sociaux égalitaires;
 - e. se questionner sur la binarité du genre.

14. Que la FFQ prépare le transfert de la coordination de la Marche mondiale des femmes vers les membres de la CQMMF, de sorte que cette prise en charge autonome soit complétée pour la fin du mois de mars 2016.

15. Que la FFQ propose au Comité des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes de passer d'une coordination par la FFQ à un fonctionnement où les membres assurent une prise en charge collective du comité.

SECTION 5 : Vie associative et structure démocratique de la FFQ

Le conseil d'administration propose

Comités sur les champs d'action

16. Que, pour chacun des champs d'action, la FFQ mette sur pied un comité de travail sous la responsabilité de deux coresponsables élues en assemblée générale.

17. Que le mandat des comités sur les champs d'action soit de proposer au CA des priorités annuelles à soumettre au vote à l'assemblée générale annuelle. Que chaque comité soit chargé de préparer d'un plan d'action à soumettre au CA pour approbation sur la base des priorités annuelles et la conjoncture. Que le comité réalise le plan d'action adopté et qu'il fasse rapport de ses travaux au conseil d'administration.

Collectifs

18. Que la FFQ élargisse la définition des collectifs pour y inclure la possibilité pour les membres de se regrouper sur une base thématique, affinitaire ou territoriale. Que les collectifs soient auto-gérés et ouverts aux membres individuelles et associatives. Que les collectifs soient habilités à déposer des propositions au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Caucus

19. Que l'horaire des assemblées générales prévoie la possibilité pour les femmes de se réunir en caucus.

Exécutif et conseil d'administration

20. Que l'exécutif soit composé de cinq membres soit de²⁶ :

- La présidente;
- La trésorière;
- La secrétaire;
- La vice-présidente responsable des relations avec les régions²⁷;
- La vice-présidente responsable des pratiques solidaires et anti-oppressives - poste réservé à une personne vivant à la croisée des oppressions²⁸.

²⁶Autant les membres individuelles qu'associatives sont éligible à ces postes.

²⁷ Anciennement, vice-présidente aux membres individuelles.

²⁸ Anciennement, vice-présidente aux membres associatives.

21. Que le conseil d'administration soit composé des cinq membres de l'exécutif ainsi que de onze administratrices suivantes élues, s'il y a lieu, par leur catégorie de membres :

- Trois femmes provenant des associations nationales²⁹;
- Deux femmes provenant des associations régionales³⁰;
- Une femme provenant des associations locales³¹;
- Une travailleuse de la FFQ élue par la réunion des travailleuses;
- Deux membres vivant à la croisée des oppressions³²;
- Deux membres provenant d'un collectif.³³

²⁹ Anciennement quatre.

³⁰ Anciennement trois.

³¹ Anciennement deux.

³² Autant les membres individuelles qu'associatives sont éligible à ces postes.

³³ Anciennement quatre pour les collectifs des membres individuelles. Aujourd'hui les collectifs redéfinit auraient 2 postes ouverts, tant aux membres individuelles qu'associatives.

Merci à notre partenaire



Desjardins
Caisse d'économie solidaire